

DANS CE NUMÉRO :

Les problèmes monétaires dans le monde actuel - Expériences sur les terres alcalines - Les difficultés économiques de la Chine - Le courrier aérien

LA REVUE D'ÉGYPTE

XXIème ANNEE, No. 773
SAMEDI, 7 JUIN 1947

ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER

S O M M A I R E

	Pages
LE TOURISME PEUT ASSURER L'ÉQUILIBRE DE NOTRE BALANCE COMMERCIALE: par Charles Arcache	3
ACTUALITE LOCALE	4
LA POLITIQUE EN EGYPTE ET A L'ÉTRANGER	6
PROBLEMES MONÉTAIRES DANS LE MONDE ACTUEL	7
EXPERIENCES SUR LES TERRES ALCALINES	8
NOUVELLES ÉCONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT	10
LETTRE DE PALESTINE	11
CHRONIQUE FISCALE	12
LA PAGE ITALIENNE	13
LES DIFFICULTES ÉCONOMIQUES DE LA CHINE	14
LE COURRIER AÉRIEN: Juin 1947	18
LES MARCHES INTERNATIONAUX	21
MOUVEMENT MARITIME	22
LA SEMAINE COTONNIÈRE	23
LA BOURSE DES VALEURS	24
LES BOURSES ÉTRANGÈRES	26
LES MARCHES DE GROS	27

Nouvelles économiques et financières de l'étranger.
Nouvelles sociétés

MISR AIRLINES

Téléphones : 46303 - 61396

Facilite vos voyages à destination de
WASHINGTON — CHICAGO — PARIS
GENEVE — ROME — ATHENES — TRIPOLI
TUNIS — ALGER — LISBONNE — MADRID
JERUSALEM — DAHRAN — KARACHI
BOMBAY

par les avions

Trans World Airlines (T.W.A.)

à destination d'AMAN, et D'AMAN à
 LYDA, BEYROUTH, HAIFA

par les avions

Arabic Airways Association Ltd. (AAA)

à destination d'ATHENES, ROME, PRAGUE

par les avions de la

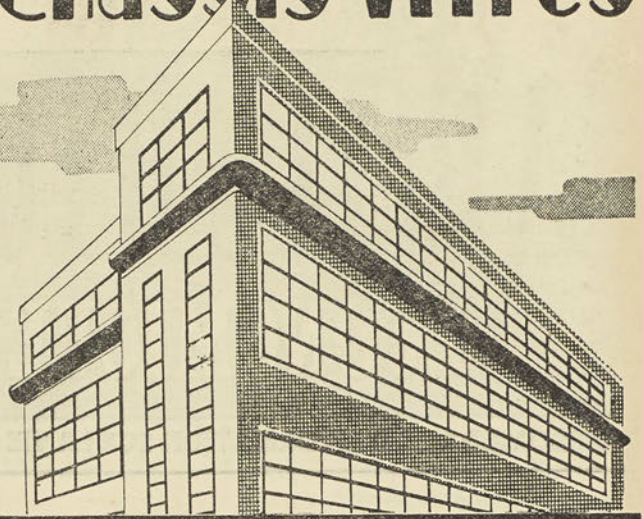
Czechoslovak Airlines

à destination de GENEVE

par les avions de la

Swissair

Châssis Vitrés



ATELIER EGYPTIEN DE METALLURGIE
 (Anc. Etab. DICRAN MERDJANIAN)
 A. KALAYDJIAN & H. AHARONIAN
 26, RUE EL-CHARABIA — TEL. 41432 — LE CAIRE — R.C.C. 55651

Si vous voulez les meilleurs produits de la ferme
 fournissez-vous à la

HOWIE'S HYGIENIC CREAMERY

Fondée en 1898

L'installation de Lait Pasteurisé la plus moderne
 Crème Pasteurisée - Beurre fabriqué chaque jour avec notre
 Crème Pasteurisée - Lait caillé préparé journellement

LIVRAISONS A DOMICILE 2 FOIS PAR JOUR

Beurre spécialement préparé et expédié dans toute l'Egypte
 et au Soudan.

A. J. HOWIE & Co. Ltd.

KOUBBEH GARDENS — TELEPHONE 51200 — B.P. 571
 LE CAIRE

LAURIOL



Le savon de la
jeunesse
au parfum du
Printemps

Exportation invisible

LE TOURISME PEUT ASSURER L'ÉQUILIBRE DE NOTRE BALANCE COMMERCIALE

Le ministre des Finances a exposé mardi à la Chambre le problème des échanges internationaux après le 15 juillet 1947. Il dit en somme que si la Grande-Bretagne nous allouait une vingtaine de millions de livres par an sur nos anciennes créances, le déficit de notre balance des paiements serait comblé et nous pourrions continuer, économiquement parlant, à vivre comme nous le faisons. Si, par contre, un accord n'était pas réalisé avec le gouvernement de Londres, il faudrait réduire nos importations, surtout pour les produits de luxe, de façon à balancer importations et exportations.

C'est là, à notre avis, une solution assez simpliste. Car elle n'a pas pris en considération la question des exportations invisibles qui pourraient, si elles étaient encouragées, nous rapporter des dizaines de millions de livres.

Le tourisme — que l'on ne semble pas vouloir considérer comme une importante source de revenus — pourrait être développé au delà de tous les espoirs. Le monde d'après-guerre est pris, pour ainsi dire, de "bougeotte". Tout le monde veut voyager, tout le monde veut voir du pays.

D'ailleurs, l'avion facilite les déplacements en éliminant les distances. En quelques heures Londoniens et Parisiens se trouvent au Caire. Il faut moins de deux jours à un Américain pour venir en Egypte. Tout ceci aurait dû attirer l'attention des dirigeants sur une source de revenus à nulle autre pareille, puisqu'elle permet l'obtention de rentrées très importantes sans l'expédition de marchandises.

Récemment, un banquier qui se trouvait à Londres fut informé par le directeur général d'une grande agence de Tourisme que l'Egypte pourrait récolter dix millions de livres par an pour le moins, si elle organisait son tourisme d'une façon moderne, dans le but d'attirer non seulement les gens très riches, mais aussi les bourses moyennes. Or, à l'heure actuelle le tourisme égyptien est bâti sur des données fausses, c'est un tourisme pour millionnaires exclusivement.

Or, les millionnaires n'existent plus ou presque plus. Il faut donc atteindre la grande masse et c'est là que l'intervention gouvernementale pourrait s'avérer efficace.

Ainsi, pourquoi ne pas aider certaines sociétés à créer au centre du Caire, des hôtels modernes, bien aménagés, mais à tarif moyen, c'est à dire à un tarif de cent à cinquante piastres par jour, tout compris. Le gouvernement pourrait avancer les fonds nécessaires à de telles entreprises à un intérêt très réduit, de façon à éviter d'avoir à rémunérer le capital, faisant ainsi bénéficier directement le client.

D'autre part, certains problèmes d'hygiène ou certaines questions sociales sont à régler. L'on voit trop de mendiants au Caire et à Alexandrie, surtout des mendiants qui montrent leur infortune, pour ne pas employer un terme plus violent. Rue Kasr el Nil au Caire, un lépreux se promène impunément, livrant au passant le spectacle horrible de ses plaies. Il faut venir en aide à ces malheureux. Il faut aussi éviter aux touristes qui viennent chez nous pour leur plaisir, des spectacles aussi choquants.

La question des guides est à étudier également. Certes, les guides actuels qui baragouinent l'anglais ou le français sont très pittoresques. Mais ils ne peuvent donner au touriste avide d'enseignement aucun renseignement utile. Ce qu'il faut c'est élever la profession de façon à y attirer des jeunes gens instruits qui d'ailleurs peuvent faire beaucoup pour la propagande égyptienne, alors que le guide actuel, malgré sa galabieh de soie et son ample manteau, est un élément nuisible du point de vue publicitaire.

Le même problème se pose pour l'industrie hôtelière. Il faut envoyer en Suisse, en France, aux Etats-Unis des jeunes gens qui se spécialiseront en matière hôtelière. Le directeur d'un grand hôtel, ses collaborateurs, le maître d'hôtel doivent de par leur métier frayer avec les grands de ce monde. Ils doivent être à même de le faire.

Combien de directeurs d'hôtel à l'étranger sont devenus les amis intimes de Princes, de ducs, d'hommes politiques qui appréciaient en eux les qualités de tact et de savoir faire que l'on ne trouve à un égal degré dans aucune autre profession.

Et puis l'Egypte a son climat, ses antiquités, son soleil qui sont ses attraits majeurs. Mais notre propagande est mal faite. "Come to Egypt, land of the sun", voit-on affiché dans les bureaux touristiques de Londres et de New York. La terre du soleil seule ne peut attirer. Autant aller en Californie, se disent les Américains. Ce qu'il faut c'est faire connaître par des conférences, des articles de presse, l'attrait de l'Egypte. Et cet attrait n'est pas représenté seulement par le soleil, mais par la terre millénaire, par les habitants si hospitaliers, si compréhensifs, si généreux.

Un membre du dernier Congrès interparlementaire nous disait: "je connaissais l'Egypte par les livres, les revues, les récits de mes amis qui en revenaient. Mais la réalité dépasse tout ce qu'on pouvait imaginer. Il faut venir en Egypte, fréquenter les Egyptiens, admirer le Nil et ses rivages, se rendre en Haute Egypte, pour apprécier ce pays enchanteur. L'Egypte trouvera en mes collègues du Congrès et en moi ses meilleurs propagandistes."

Ce sont là des termes qui se passent de commentaires. Pour faire connaître l'Egypte, pour lui assurer des amis dans tous les continents, il faut les convaincre à nous rendre visite. Et cela ne saurait se faire que par l'élaboration d'un programme intelligent dont l'exécution ne serait pas confiée à des fonctionnaires, mais à des techniciens avertis qui sauront tirer le meilleur profit des dépenses à faire.

Et puisque nous sommes dans ce domaine, pourquoi concentrons-nous nos efforts sur l'Angleterre, les Etats-Unis et quelques pays du continent européen? Pourquoi ignorons-nous les pays riches de l'Amérique Latine? Voilà pour notre industrie touristique un terrain inexploré. Il serait grand temps que nous nous mettions — et sérieusement — à sa conquête.

CHARLES ARCACHE

Actualité

ECONOMIE

POUR CEUX QUI PARTENT A L'ETRANGER

Un grand nombre de lecteurs nous ayant demandé des renseignements concernant les dispositions financières à prendre avant leur départ pour l'étranger, nous sommes heureux de donner les détails suivants puisés de source certaine.

La France

Le Bureau des Passeports n'accorde le visa pour la France que si le voyageur présente un reçu de sa banque certifiant qu'il y a transféré de l'argent. La somme requise est d'au moins 150 livres par mois et par tête. Les autorités ont pris cette mesure pour protéger les Egyptiens qui partent en France contre les ennuis de la cherté de vie qui sévit dans ce pays. Toutefois, on peut emporter 20 livres en banknotes égyptiennes ou anglaises ou une somme ne dépassant pas 4.000 francs. Cette mesure a été prise vu le marché noir de la monnaie.

L'Angleterre

Il est facile d'envoyer les sommes d'argent nécessaires pour un séjour, quant aux fortes sommes, il leur faut une autorisation du ministère des Finances.

L'Italie

On peut transférer une somme ne dépassant pas 100 livres égyptiennes par mois et par personne.

La Suisse

Etant donné l'impossibilité de se procurer des francs suisses au cours du change, le voyageur ne peut partir pour la Suisse que pour raison de santé admise par le Central Exchange Control de la Banque Nationale. Une demande accompagnée d'un certificat médical doit lui être donc soumise.

Le Liban et les pays arabes

Il n'y a aucune difficulté pour l'envoi de l'argent dans ces pays.

G.S.

LES BIENS ET AVOIRS FRANÇAIS EN EGYPTE DEBLOQUES

L'accord sur le déblocage des biens français en Egypte a été signé.

Des biens évalués à 20 millions de livres vont être immédiatement remis à leurs propriétaires.

EXPORTATIONS - IMPORTATIONS

EXPORTATION DES TEXTILES

Le Comité d'exportation des tissus vient de décider d'établir l'inventaire des textiles produits par les petites usines mécaniques, afin de permettre à la lumière des chiffres donnés, de décider de l'exportation de l'excédent de ces textiles dans les pays arabes et au Soudan.

Par ailleurs le comité a pris la décision d'autoriser l'exportation de 7 millions de mètres des tissus mécaniques ou faits à la main et qui se trouvent au bureau de vente des tissages égyptiens.

Ces quantités de tissus n'ont pas été retirées par leurs destinataires et représentent en conséquence l'excédent disponible des besoins locaux. Elles sont destinées à être exportées au Soudan et dans les pays arabes.

MALT ET CIRE

Le ministère du Commerce et de l'Industrie étudie actuellement l'opportunité d'exporter certaines quantités de malt, excédant les besoins de la consommation locale, surtout en tenant compte de la diminution de la consommation de la bière, après l'évacuation des troupes britanniques.

Le ministère étudie également la détermination d'un quota pour l'exportation de la cire, qui se trouve actuellement en abondance dans le pays.

LE RIZ

Le sous-secrétariat d'Etat à l'Approvisionnement a remis au délégué du ministère britannique des Vivres, actuellement de passage en Egypte, une quantité de 30.000 tonnes de riz égyptien. Cette quantité sera expédiée incessamment à la Grande-Bretagne, en conformité des décisions prises par le Congrès International des Vivres et de l'Agriculture.

L'OIGNON DESHYDRATE

Le Comité ministériel supérieur de l'Approvisionnement avait autorisé l'exportation de 500 tonnes d'oignons déshydratés. Or, nous apprenons aujourd'hui que le ministère du Commerce et de l'Industrie, saisi de la question, vient de décider de porter de cet article, qui se trouve actuellement en abondance sur le marché.

LE CIMENT

Le Comité Supérieur d'Approvisionnement a décidé, au cours de sa dernière réunion, l'exportation d'une quantité de 10.000

tonnes de ciment à l'Afrique du Sud. Toutefois cette exportation sera effectuée par tranches de 1.500 tonnes par mois et contre troc d'une certaine quantité de charbon, nécessaire à la consommation locale.

LES TOMATES

Le Comité Supérieur de l'Approvisionnement a approuvé au cours de sa dernière réunion, une demande formulée par le ministère de l'Agriculture tendant à cultiver une superficie de 100 feddans de tomates dont le produit devra être exporté à l'Etranger.

LES DROIS DOUANIERS MAJORATION...

Une commission avait été formée au ministère des Finances, réunissant certains hauts fonctionnaires de ce ministère et de l'augmentation des droits douaniers sur l'importation de certains articles déjà produits en Egypte, tels que le ciment, les cotonnades, les cigarettes etc...

Cette commission vient de mettre au point son rapport, suggérant d'augmenter ces droits à des taux variant entre 50 et 100 o/o sur les taux actuels.

REDUCTION...

La Commission de la Lutte contre la vie chère, formée au ministère des Finances, avait proposé la réduction des droits douaniers sur toutes les matières brutes, importées de l'Etranger, pour les besoins des industries locales, en vue de favoriser ces industries et de contribuer, dans une certaine mesure, à la lutte contre la vie chère.

Nous apprenons que cette Commission a déjà soumis aux Autorités Compétentes, le rapport dressé par elle à ce sujet.

LES ACTIONS DE FILATURE SERONT IMPOSEES

Le ministère des Finances a transmis au Conseil des ministres une note demandant l'approbation d'un nouveau décret-loi, établissant un impôt sur les actions relatives aux Sociétés d'Egrenage et de Filature du coton.

LES RECETTES DOUANIERES DU 1er AU 24 MAI

Du 1er mai, ouverture de l'exercice fiscal, au 21 mai, les recettes de l'administration générale des Douanes d'Alexandrie se sont élevées à 2.577.516 livres contre 2.197.132 livres durant la dernière période correspondante, soit une augmentation de 380.384 livres.

UN NOUVEAU PROJET DE LOI SUR LE CONTROLE DES CHANGES APRES LE 15 JUILLET

Une nouvelle loi sur le contrôle des changes sera promulguée pour être mise en vigueur après le 15 juillet.

Cette nouvelle loi viendra resserrer le contrôle établi par les lois en vigueur déjà, en incorporant leurs restrictions dans les dispositions nouvelles et en les généralisant.

L'art. 1er du décret-loi No. 109 de 1939 interdit toute opération sur des monnaies ou devises étrangères, à moins que l'opération ne soit justifiée par les besoins du commerce ou de l'industrie ou par les dépenses d'ordre privé ayant un motif sérieux, alors que les règles posées pour les permis d'importation et celles établies par le Département du Contrôle des opérations sur la monnaie étrangère restreignent, dans une large mesure, les opérations précitées et ce dans un intérêt d'ordre pratique.

Ces règles restrictives s'étant avérées utiles et nécessaires, devront par conséquent être revêtues de la forme législative régulière.

Par ailleurs, l'art. 1er susdit a excepté de l'interdiction en question, les opérations portant

La Revue d'Egypte Economique et Financière

REDACTION ET ADMINISTRATION : SOCIETE ORIENTALE DE PUBLICITE Propriétaire-éditrice de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois
Egypte : P.T. 150 P.T. 80
Etranger : £ 2 £ 1,20

PUBLICITE ET ABONNEMENTS :

24, rue Galal — Tél. 49000
Le Caire

9, rue Rolo — Tél. 27366
Alexandrie

Rédacteur en Chef : CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire : Me. Ch. ATALLA

locale

ET FINANCES

sur la livre sterling, alors que l'Egypte pourrait trouver, dans son intérêt, à l'avenir, de comprendre encore la livre sterling dans ces restrictions. C'est pourquoi cette interdiction doit porter, sans aucune distinction, sur toutes les devises étrangères et sur toutes les opérations y relatives.

En exécution donc de cette généralisation, le projet de loi proposé ne permet des engagements évalués en monnaie étrangère qu'aux conditions et règles arrêtées par le ministre des Finances.

En interdisant cette compensation, le législateur a envisagé certaines opérations effectuées en monnaie égyptienne, telles que les suivantes :

1. — Les versements effectués pour compte ou à l'ordre de personnes résidant à l'Etranger.

2. — Les versements effectués en règlement d'une dette, en acquisition d'une propriété sise à l'Etranger, en constitution ou en transport d'un droit certain ou probable, au profit d'une personne qui encaissera le montant de ce droit, etc...

La note explicative propose également, chose qui n'avait pas été prévue par la législation actuelle, la désignation d'une Commission qui aura pour charge de contrôler les opérations sur les devises rares. La note suggère aussi d'investir le ministre des Finances du pouvoir de prendre toutes les mesures qui s'avèreraient adéquates, en vue de resserrer ce contrôle sur les devises étrangères. Ce pouvoir sera très large, de façon à envisager toutes les éventualités toujours changeantes en cette matière.

En ce qui concerne le décret-loi No. 105 de 1945 maintenant les proclamations militaires, la note propose d'incorporer les dispositions de ces proclamations dans la législation projetée, afin que toute cette matière soit traitée dans une et même loi, comprenant tout ce qui se rattache à ces questions.

Par ailleurs, la loi projetée contient une nouvelle disposition édictant que les dettes dues par des débiteurs résidents en Egypte, envers des créanciers demeurant à l'étranger, seront éteintes par le fait de leur paiement en comptes ouverts, au profit de ces créanciers, dans les Etablissements bancaires autorisés à cet effet en Egypte.

Autour des négociations sur les avoirs sterling

Selon la revue "Akhbar-el-Yom", l'opinion prévalant à Londres perche en faveur de l'allocation à l'Egypte, d'un quota déterminé, en monnaie libre, jusqu'à ce que le problème de ses avoirs sterling aura trouvé une solution définitive conciliant les point de vue en présence.

"Akhbar el-Yom" ajoute que probablement la Grande-Bretagne donnera son assentiment pour un quota de 15.000.000 de livres, au lieu de 25.000.000 représentant le montant demandé par l'Egypte. Le montant proposé par la Grande-Bretagne sera, selon toutes probabilités, agréé du côté de l'Egypte, surtout que cette somme représente exactement le déficit des exportations égyptiennes sur les importations étrangères.

Si l'on considère enfin que sur le montant de ce déficit, 11.000.000 de livres constituent la différence au profit de la Grande-Bretagne dans le bilan commercial égyptien, l'on conçoit aisément que toute diminution du quota annuel de l'Egypte en ces avoirs, aura certainement sa répercussion sur le pouvoir d'achat de l'Egypte en Grande-Bretagne, et par conséquent, ce dernier pays a tout intérêt à ne pas voir diminuer ce quota de l'Egypte.

Les autorités britanniques ne semblent pas d'accord avec l'estimation faite par les Egyptiens concernant l'envergure des crédits égyptiens en livres sterling au sujet desquels des conversations doivent commencer à Londres demain.

Le total de £440.000.000 devrait être reporté à plutôt moins de £400.000.000 considère-t-on à Londres. Les Britanniques ne nient pas que les comptes existant entre l'Egypte et l'Angleterre s'élèvent effectivement à ce chiffre, mais prétendent que la différence en question ne fait pas partie des "crédits". Au surplus, il s'agit d'avis que l'estimation égyptienne, même en admettant les 440.000.000, devrait s'élever à £425.000.000 ou £430.000.000, la différence de £15.000.000.000 ayant été dépensée par l'Egypte en Grande-Bretagne et non dans la zone sterling d'outre-mer.

Cela soulève, d'ailleurs, un point vital: l'Egypte pourra avoir encore à dépenser en Grande-Bretagne une partie de ses crédits sterling avant le 15 juillet, date à laquelle la masse de ces crédits devient indispensable

n'importe où par suite de l'accord anglo-américain.

De toutes façons, £15.000.000 ont été dépensés au cours de ces derniers mois soit à une cadence de plus de 30.000.000 de livres sterling annuellement et il semble qu'il soit impossible que la Grande-Bretagne puisse permettre à l'Egypte de continuer à dépenser à un rythme semblable.

L'accord de prêt anglo-américain implique un relâchement de toutes les créances sterling à une moyenne de £44.000.000 par an dans lesquelles la part de l'Egypte s'élève à £6.000.000 seulement. Il est possible que la Grande-Bretagne devra concéder plus que cela, mais il semble que l'Egypte ne soit même pas en train de demander la libération de £30.000.000 par an, et l'on peut considérer comme acquis que même si elle le demandait, la Grande-Bretagne ne pourrait accorder rien de semblable.

L'EGYPTE ET LA COUVERTURE-OR

Commentant les informations selon lesquelles l'Egypte demanderait à l'Amérique de lui avancer des fonds pour couvrir sa monnaie, à la suite de la séparation de la livre égyptienne du sterling, "Un économiste" écrit dans le "Mokattam":

L'Egypte aurait mieux fait de demander un prêt en dollars pour régler le prix de ses achats des pays à devises rares, et principalement de l'Amérique, plutôt que de chercher à couvrir sa monnaie.

Par ailleurs, les experts financiers ont omis de prendre en considération les conséquences néfastes de cet emprunt, à savoir:

a — Les lourds intérêts que nous aurons à payer

b — La lourde charge que les finances égyptiennes auraient eu à supporter du chef de cet emprunt

c — Le fait qu'en nous avançant des fonds, l'Amérique ne le fera certainement pas dans le seul but de nous aider, mais aussi pour obtenir en échange quelques concessions politiques, économiques ou autres.

LES CAPITAUX ETRANGERS

Commentant la nouvelle législation sur la surveillance des capitaux étrangers fructifiés en Egypte, une personnalité étrangère versée dans les questions économiques, a déclaré au "Mokattam":

Si le gouvernement met en exécution ce nouveau projet, il poussera les capitalistes étrangers à ne pas faire fructifier leurs capitaux en Egypte.

LES AMENDEMENTS QUI SERAIENT APPORTES A LA LEGISLATION SUR LES SOCIETES ANONYMES

La Commission des Finances au Sénat vient de dresser son rapport concernant la nouvelle loi sur les sociétés anonymes.

Entre autres amendements apportés au projet original, la Commission a assimilé aux ministres certains fonctionnaires supérieurs (tels les sous-secrétaires d'Etat et les directeurs généraux d'administrations) qui seront régis par la même clause d'interdiction leur défendant de faire partie de conseils d'administrations de sociétés anonymes avant trois ans écoulés de la date de leur sortie du pouvoir.

VISITE A LA CITE OUVRIERE DE MEHALLA EL KOBRA

La presse était invitée jeudi par Abdel Rahman Hamada bey, directeur-général et administrateur-délégué de la Société Misr pour la Filature et le Tissage, à visiter la cité ouvrière et les usines de Méhalla el Kobra.

La cité ouvrière, construite sur une superficie de 300 feddans, est un véritable paradis pour les ouvriers. Elle a coûté un million et quart et quand elle sera achevée elle aura coûté beaucoup plus. La partie qui est déjà terminée peut loger 4000 personnes. Elle comprend un marché, un café, un hôpital, deux écoles, un restaurant, une mosquée, et nombre d'autres services indispensables à procurer un certain confort à l'ouvrier.

Quant aux usines, on sait qu'elles sont les plus importantes en Egypte et dans tout le Moyen-Orient. Leur production représente les 70% de la production totale égyptienne en tissus. En 1946 les usines de la Société Misr à Méhalla el Kobra ont produit non moins de 95 millions de yards de tissus divers, 19 millions de kilos de coton, contre 22.000 seulement en 1931, première année de leurs activités. Le nombre d'ouvriers s'élève à près de 28.000 et les usines travaillent sans arrêt 24 heures par jour.

Les dirigeants de la Société de Méhalla el Kobra prévoient que la production dépassera les besoins du pays d'ici un an, et que l'on pourra alors envisager l'exportation de quantités substantielles à l'étranger.

D'une semaine à l'autre

La politique en Egypte et à l'étranger

L'AFFAIRE ABD EL KRIM

L'incident Abd el Krim qui est venu troubler, cette semaine, les relations franco-égyptiennes, revêt, à coup sûr, une importance considérable. En effet, sa portée dépasse les limites de la politique locale et retentit sur celle de tout l'Orient arabe.

Mais les faits, tout d'abord, tels qu'ils ont eu lieu et tels qu'ils ont été rapportés par le communiqué du gouvernement égyptien, ont été discutés et contestés par la France. Le chef Riffain revenait d'un long exil à la Réunion pour aller terminer sa vie en France dans la paix d'une villa qu'on lui avait réservée. Pendant toute la durée de son exil, il n'avait jamais essayé de s'échapper et circulait, aux dires des autorités françaises, librement. C'est ainsi, d'ailleurs, qu'on lui permit de s'embarquer sur un bateau australien, sans garde, avec sa suite, pour se rendre en France. Il avait engagé sa parole d'honneur en promettant de ne point tenter de fuir. On fit confiance à la noblesse du vieux chef arabe. Mais, parvenu dans les eaux égyptiennes, le voici qui descend à terre et décide de demeurer en Egypte. Etait-ce de sa propre initiative? Oui, déclare l'Egypte. Non, répond la France.

Quoiqu'il en soit, la chose survenant après l'incident du gar-

de-côte "Fawzia" qui ne fut point admis, à cause d'un vice de formalité, dans les ports tunisiens — devait nécessairement revêtir le caractère d'une réplique ou de représailles. Au surplus, la situation qui règne en ce moment, en Afrique du Nord, où les ambitions d'outre-Manche et d'outre-Atlantique se font singulièrement jour, a rendu le geste de l'Egypte, quelque pur et noble qu'il soit en lui-même, suspect à la France. C'est ce qui explique qu'à Paris l'on se montre si agri. Aussi peut-on se demander si le fait d'avoir offert l'hospitalité au vieux chef arabe constitue un geste politique opportun.

N'oublions pas en effet que l'Egypte est à la veille de poser la question de l'évacuation de son territoire et de l'unité de la vallée du Nil au Conseil de Sécurité où elle n'est pas assurée de l'appui unanime de ses membres. La France qui, à tort ou à raison, considère qu'elle a été évincée du Proche-Orient par des rivalités politiques, avait tout intérêt d'appuyer notre cause là-bas. Or, en agissant comme nous avons agi avec elle, nous n'avons certes pas manqué de décourager sa bonne volonté. D'ailleurs l'opinion égyptienne, dans un de ses secteurs qui n'est ni le moins patriote ni le moins éclairé, a constaté que le pays s'est mis, à cause d'Abd el Krim, en mauvaise posture à l'O.N.U. Des rumeurs circulent déjà que la plainte de l'Egypte ne sera plus présentée en juin mais que l'échéance en a été reculée jusqu'en octobre afin de permettre le redressement des rapports franco-égyptiens. Voici donc la cause même de l'Egypte souffrant d'un geste qui n'était même pas indispensable de faire. D'ailleurs, quel profit en pourrions-nous escompter? Aujourd'hui, la politique orientale et arabe est l'objet d'un enchevêtrement de manœuvres diplomatiques et économiques dont les auteurs sont militairement et économiquement bien plus puissants que l'Egypte ou que tout autre Etat arabe. La libération d'Abd el Krim pourrait tourner autrement que ne pouvaient le penser ceux qui en eurent tout simplement la pure intention. A une époque où, sur l'échiquier international, les imbroglios les

plus invraisemblables se nouent et se dénouent, l'Egypte aux dépens même de son prestige, eut pu se passer d'un geste qu'en patriote convaincu nous nous permettrons de qualifier d'inopportun.

LA SECURITE PUBLIQUE

Les attentats à la bombe, grenade et autres engins, semblent avoir diminué. Ce n'est peut-être pas nécessairement grâce aux mesures préventives de notre police. Par contre, autre amusement, les lettres de menace reçues par les chefs d'entreprise connaissent une vogue nouvelle. On passe par la filière habituelle: dénonciations au kism, procès-verbal, enquête, classement. Par ailleurs, l'affaire du cinéma Metro n'a pas fini d'être instruite. On ne sait pas si le coupable a été appréhendé ou non et si la prime de 10.000 livres reviendra à un heureux gagnant. Et tout ceci nous amène à faire une suggestion: c'est que l'on fonde enfin une école de détectives, car il est incompréhensible qu'une police moderne comme la nôtre ne puisse compter, pour arrêter les malfaiteurs et coupe-jarrets, que sur la dénonciation publique, récompensée par une sorte de Loterie Nationale, et des agents en galabieh qui savent à peine signer leur nom et qui ressemblent bien plus à des hommes de main qu'à autre chose.

RUSSIE-AMERIQUE

L'affaire hongroise, c'est-à-dire la démission du Premier ministre Ferenc Nagy et les remous politiques qui l'ont suivie en Hongrie, seraient-ils une riposte à la politique américaine d'aide et de secours à l'Europe balkanique (Grèce-Turquie)? C'est ce que l'on s'est demandé à Washington. Et, ici, l'on se demande aussi si la politique de prestige que mène le président Truman n'a pas ses désavantages. Nous avons déjà vu le général Marshall échouer à moitié à Moscou à cause de son hostilité intransigeante — ou quasi-intransigeante — à l'égard de la Russie. La campagne ouvertement anti-communiste, menée par Washington, n'est point d'autre part, pour apaiser les

choses. Où nous mènera cette nouvelle diplomatie américaine? M. Henry Wallace en a déjà dénoncé le danger. A-t-il raison, a-t-il tort? L'essentiel, selon nous, c'est que l'Amérique puisse poursuivre avec détermination la voie — n'importe laquelle — qu'elle aura choisie. L'immixtion des Etats-Unis dans les affaires mondiales les a déjà engagés à fond. Il ne faudrait pas qu'un jour Washington regrette sa politique et opère une retraite brusque, comme celle de l'autre après-guerre, laissant l'Europe devant la catastrophe.

Entretiens, le général Marshall, décidé à poursuivre sa politique d'intervention économique sur l'ancien continent, vient de faire un discours significatif qui montre bien la portée des engagements américains à travers le monde. Nous en extrayons les passages suivants: "Les nations de l'Europe doivent organiser de concert leur reconstruction économique car les Etats-Unis ne peuvent plus faire grand-chose pour un grand nombre d'entre elles, sinon toutes, si elles ne s'entendent pas sur un programme commun... Il est logique que les Etats-Unis fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour le rétablissement des conditions économiques saines dans le monde, car il ne saurait y avoir autrement de stabilité politique ou de paix durable".

LE NOUVEAU SEMAINIER

Anglo Orient Trading Co. Ltd.

815, FINCHLEY ROAD
LONDON, N.W. 11
Tél.: SPE 0773

Adr. Tél.: Anglorient-Londres

FABRICANTS ET EXPORTATEURS DE BIJOUTERIE:

Chevalières, Alliances, Boutons de manchettes; Bracelets, Poudriers, Bagues serties, Breloques, Broches, Etais à cigarettes (or et argent).

Ronds de serviettes, Argenterie, Orfèvrerie et services à thé, etc. Egalement disponibles: feuilles et pièces façonnées d'argent et d'or de tous carats.

Renseignements supplémentaires et catalogue illustré sur demande

Demandez à
votre Pharmacien
les PRODUITS KIRBY



Pilulettes KIRBY
POUR LE FOIE

PRIX AU PUBLIC
P.T. 5

PROBLEMES MONETAIRES DANS LE MONDE ACTUEL

Résolutions adoptées par le Conseil de la C.C.I. à sa 65^{ème} Session des 3 et 4 Décembre 1946

Nous recevons de la Chambre de Commerce internationale des intéressantes résolutions sur les Problèmes Monétaires dans le monde actuel.

Nous sommes heureux de pouvoir, à une période où cette question nous préoccupe singulièrement, en reproduire la première partie suivante :

I

APRES avoir examiné les conclusions auxquelles est arrivé son Comité des Relations Monétaires et qui sont exposées dans le rapport annexé, la Chambre de Commerce Internationale soumet aux gouvernements et aux institutions monétaires internationales intéressées la déclaration suivante relative aux principes de politique monétaire qu'elle estime devoir le mieux répondre aux nécessités de la situation mondiale actuelle.

La génération actuelle, qui a subi l'expérience de deux inflations de temps de guerre et d'une déflation désastreuse entre les deux guerres, devrait trop bien connaître les dommages que provoquent les désordres monétaires. Dans la plupart des pays il y a un danger immédiat d'inflation durable. Il faut parer à ce danger. C'est dans ce dessein que la Chambre soumet les observations et suggestions suivantes :

1) Dans une large mesure, les tendances des prix vers la hausse sont dues à des causes non-monétaires qui sont elles-mêmes le résultat des destructions et de la désorganisation causées par la guerre, telles que la pénurie de marchandises, la production déficitaire et une augmentation du coût de la production que l'on peut attribuer en grande partie aux salaires plus élevés. Les tâches les plus essentielles consistent, entre autres, à intensifier la production d'énergie, à accroître le rendement dans son ensemble, et à prendre de fermes mesures pour éviter le cercle vicieux de la hausse des prix et des salaires. A l'heure actuelle, il devrait être bien entendu que, tant que l'on n'aura pas d'approvisionnements en quantités suffisantes, toute tentative pour améliorer le niveau de vie des populations par la simple augmentation des salaires en espèces, est vouée à l'échec car elle ne fera que mener à une hausse des prix qui tendra à mettre en péril l'intégrité de la monnaie nationale.

2) Mais dans de nombreux pays, la pression inflationniste est encore largement due à des causes monétaires sous forme de fortes accumulations de pouvoir d'achat, continuellement accrues par le financement des déficits et une politique d'argent anormalement bon marché, qui pousse à la transformation des dettes et augmente artificiellement la valeur monétaire des actifs capitalisés.

3) C'est pourquoi la première tâche consiste à arrêter l'augmentation du pouvoir d'achat en établissant le budget de manière qu'il ne soit pas nécessaire d'imprimer de nouveaux billets pour combler la marge entre les dépenses et les recettes.

Les dépenses gouvernementales doivent être soumises à une révision profonde de manière à éliminer le superflu et à empêcher qu'une administration trop nombreuse ne réagisse d'une manière défavorable sur la situation budgétaire et sur le niveau de vie — mesure qui devait être adoptée par tous les pays après cette guerre. La tâche de réviser les financements effectués par l'Etat en mettant l'accent sur des coupes dans les dépenses et sur un remaniement du système fiscal, devrait être confiée, en partie, à des personnes indépendantes ayant une grande expérience, collaborant avec des membres des organismes officiels.

4) Afin d'effectuer un redressement financier et économique, un pays doit avoir un gouvernement résolu ayant la garantie d'une stabilité et d'une durée suffisantes. Dans les pays occupés, la responsabilité repose nécessairement sur les puissances occupantes dans la mesure où elles assument les fonctions gouvernementales.

5) Lorsque la situation d'un pays ou d'une région est devenue tellement mauvaise qu'il y a une menace sérieuse d'inflation, des solutions fragmentaires ne peuvent pas suffire mais il est, en revanche plus que jamais nécessaire d'établir un plan véritablement complet, prévoyant un équilibre convenable des bud-

gets central et locaux, la reconstitution de réserves monétaires suffisantes, un juste rapport entre le coût de la production et le système des prix, tant au point de vue intérieur qu'en relation avec d'autres pays, avec des ressources suffisantes pour être affectées au développement économique. Les paiements à l'étranger au titre des réparations ou à d'autres titres doivent être ajustés au volume des livraisons à l'étranger qui peuvent être faites sans apporter une tension excessive à la situation financière des pays débiteurs.

6) Tout en s'efforçant de mettre sur pied une politique permanente, on devra, en général, prendre des mesures indispensables pour parer au plus urgent, mais celles-ci devraient être intégrées le plus tôt possible à un système plus solide. Pour certains pays, une aide financière étrangère est une nécessité urgente, mais une telle aide ne devrait être mise à profit que pour reconstruire ce que la guerre a détruit et pour d'autres développements constructifs tels que ceux qui sont indiqués ci-dessus en 5). Si l'on en faisait usage pour se dérober à la tâche de procéder à des ajustements, l'aide financière pourrait facilement devenir un véritable malheur.

II

D'autre part, pratiquement tous les pays, même ceux qui ont une situation budgétaire saine, ont à faire face à des difficultés intérieures inhérentes à une période de transition de l'état de guerre à la paix.

1) En temps de guerre, quand la tâche principale consistait à réduire la consommation privée, le contrôle des prix renforcé par des mesures telles que les subventions, les contingentements, les restrictions apportées aux hausses de salaires, le rationnement, etc., a contribué à contenir la hausse des prix. Maintenant que la paix est revenue et que la consommation privée devrait s'élargir, le système des prix et des coûts de production doit de nouveau fonctionner d'une façon normale et le contrôle peut être un obstacle très net à une plus grande activité et à l'accroissement de la production. A mesure que les pénuries aiguës dues à la guerre disparaissent dans une branche après l'autre, le contrôle devrait être supprimé. Etant donné la grande pénurie de logements, il est possible que l'on soit obligé de réglementer les loyers pendant encore un certain temps, mais il faudrait procéder dans chaque pays à des ajustements graduels en rapport avec le nouveau niveau du pouvoir d'achat moyen de la monnaie nationale.

2) Depuis la fin de la guerre, les subventions gouvernementales de toutes sortes ont été augmentées plus souvent qu'elles n'ont été supprimées ou diminuées. Ces subventions devraient être graduellement liquidées, car elles déforment non seulement la structure des coûts de production et des prix (fait grave en soi) mais elles retardent le moment où un véritable équilibre des comptes nationaux pourra être établi, étant donné que les déficits absorbent des sommes dont la reconstruction peut avoir un urgent besoin.

3) On doit particulièrement veiller à modérer la hausse actuelle provoquée par une forte demande de biens de consommation et soutenue par une grande activité des investissements dans des industries de production de biens indispensables. Selon les principes généralement acceptés de la politique moderne du cycle des affaires, la tâche du gouvernement est de modérer une telle hausse en réussissant à établir un budget véritablement excédentaire, ce qui veut dire, entre autres, qu'il doit limiter les dépenses, notamment en remettant à plus tard dans la mesure du possible les nouveaux travaux publics. Mais il faut y ajouter d'autres mesures, y compris celles qui permettront d'éviter une excessive facilité du marché monétaire et du marché des capitaux, et une grande prudence lorsque l'on procède à des hausses de prix et de salaires et pour tout ce qui a trait à l'expansion économique.

Il paraît peu probable que la prochaine courbe descendante du cycle des affaires ressemble à la grande crise de 1930-33. Si l'on tient à faire une comparaison, il paraît plus juste de la faire avec la courte dépression de 1920-21. La Chambre désire souligner combien il est dangereux que certains milieux voient trop les choses sous l'angle de l'expérience passée, à une époque où les conditions fondamentales qui régissent sont à bien des points de vue entièrement différentes.

(Lire la suite en page 20)

EXPERIENCES SUR LES TERRES ALCALINES

effectuées par la section chimique de la Société Royale d'Agriculture pendant la période 1938 - 1944

ANALYSES ET COMPTES-RENDUS

A l'occasion de la réorganisation du personnel technique de la Société Royale d'Agriculture, il n'est pas sans intérêt de rappeler que ce personnel a eu pour seul chef pendant ces quelques dernières années le chimiste-en-chef, Ahmed Mahmoud Bey. En effet, son entomologiste, le regretté Saïd Bahgat Bey était mort prématurément en 1930 et son botaniste, le Dr. Aziz Fikry avait démissionné pour occuper la chaire de botanique à l'Université Fouad Ier. La Société n'en a pas moins, sous l'impulsion de son énergique Directeur Général S.E. Fouad Abaza Pacha, poursuivi grâce au zèle d'Amed Mahmoud Bey des travaux de recherches qui ont été couronnés de résultats pratiqués du plus haut intérêt pour l'agriculture égyptienne.

Par l'amélioration des terres alcalines, il faut entendre celles qui contiennent, en dehors de sels neutres tels que le chlorure et le sulfate de sodium, du carbonate et du bicarbonate de soude. Ces deux sels peuvent exister seuls dans les taches au milieu des bonnes terres cultivées ou dans les terres nouvellement dessalées après l'élimination des sels neutres. L'alcalinité qui apparaît souvent après le dessalement est due généralement à la formation de carbonate de soude, consécutive au remplacement des bases terreuses (chaux et magnésie) par la soude, base alcaline. Cette légère alcalinité est souvent cause d'une diminution de la perméabilité et par conséquent de la fertilité de la terre et c'est à ce moment que doit intervenir le gypse pour la faire disparaître.

Nous avons pensé qu'un bref compte-rendu de ces travaux intéresserait nos lecteurs et surtout contribuerait à rappeler à ceux de nos agronomes qui sont à la tête d'entreprises agricoles les effets nuisibles et les doses tolérées par les plantes des sels nuisibles du sol égyptien. N'oublions pas qu'avec l'élévation du plan de la nappe d'eau souterraine, signalée un peu partout depuis que les barrages se sont multipliés en Egypte, c'est dans la lutte contre l'invasion des sels souterrains que doivent se concentrer nos efforts.

R. Aladjem.

Dans un bulletin publié par la Société Royale d'Agriculture en 1945, Ahmed Bey Mahmoud a recueilli les résultats des expériences effectuées pendant la période allant de 1938 à 1944.

L'auteur fait précéder les résultats de ces expériences d'un aperçu général sur les sels nuisibles dans les terres égyptiennes, leur origine, l'origine des carbonates de soude et leur influence sur la germination des semences et sur le développement des plantes cultivées, la résistance de ces dernières aux sels nuisibles suivant la constitution mécanique des terres. Les terres argileuses par exemple sont bien plus affectées dans leur propriétés physiques par la présence de quantités minimes de carbonate de soude que les terres sablonneuses. D'un autre côté le degré de nocivité des divers sels de sodium varie aussi. Ainsi, il ne serait pas superflu de mentionner ici la toxicité relative des différents sels nuisibles et les quantités maxima supportées par les diverses cultures.

	Carbonate Sel de soude marin	
	%	%
Les semences ne germent pas	0,10	1,00
Le riz prospère et le maximum pouvant être supporté par le bersim et les autres cultures	0,05	0,50
Développement médiocre des plantes	0,03	0,20
Développement normal des plantes	0,00	0,10 et

au dessous

Ces normes ont été établies en se basant sur les résultats obtenus en extrayant les sels solubles de la terre par l'eau à la température ambiante (50 grammes de terre dans un litre d'eau, agitation pendant une demi heure à l'abri de l'air) et filtration.

On ne connaissait jusqu'à la fin du siècle dernier que quelques endroits, comme le wadi Natroun, ou le Wadi Tumilat contenant de grands gisements de carbonate. Ce n'est qu'au commencement de ce siècle que la présence de ce sel alcalin a été signalée par A. Lucas d'abord et par Victor Mosséri ensuite dans les terres cultivées. Dans ces dernières, des zones nues de plus ou moins d'étendue contrastaient avec le vert des champs. C'était la présence du carbonate alcalin en quantités assez considérables qui en était la cause. A l'instar des savants américains, nos chimistes d'Egypte adoptèrent les méthodes étudiées et sélectionnées aux Etats-Unis, et c'est depuis cette époque, donc depuis le commencement de ce siècle que la recherche du carbonate de soude dans les terres frappées de stérilité est entrée dans la routine des laboratoires agricoles.

En réalité c'est depuis l'année 1911, à la suite des travaux de Victor Mosséri, que l'attention des agriculteurs a été attirée sur la présence du carbonate de soude dans de nombreuses localités, soit sur des terres cultivées soit sur des terres récemment améliorées. Mais les quantités signalées alors par Mosséri étaient très faibles ou insignifiantes et l'emploi de quantités de gypse allant parfois jusqu'à une tonne, était préconisé avec des résultats généralement satisfaisants. Parfois même le superphosphate que l'on appliquait aux cultures suffisait à neutraliser la légère alcalinité de certaines terres. C'était cependant un moyen assez coûteux. Ce fait avait même incité

Victor Mosséri à penser que l'effet bienfaisant observé souvent à la suite de l'application du superphosphate sur le bersim était dû non pas à l'acide phosphorique mais au gypse qu'il contient. On était allé jusqu'à dire que les terres d'Egypte étaient suffisamment riches en acide phosphorique et qu'elles n'avaient nul besoin d'être fumées aux engrais phosphatés.

Cependant Fouad Bey Abaza, alors Secrétaire Général de la Société Royale d'Agriculture (aujourd'hui S.E. Fouad Pacha Abaza Directeur Général de la Société) avait constaté que dans plusieurs régions des provinces de la Charkieh et de la Dakahlieh la fumure aux engrais phosphatés donnait souvent d'excellents résultats et que, même lorsqu'ils étaient employés en même temps que les nitrates, les phosphates augmentaient considérablement les rendements. Fouad Bey fit lui-même des essais dans la province de Dakahlieh et trouva des terres alcalines un peu partout.

Nous verrons plus loin comment, grâce aux recherches effectuées par Ahmed Bey Mahmoud, le chef chimiste de la Société Royale d'Agriculture, on est arrivé par la méthode de Dyre à déterminer presque à coup sûr les besoins du sol en acide, phosphorique (1).

Nous signalerons, pour le moment les travaux effectués par la Société Royale d'Agriculture, sur certaines terres très alcalines qui exigeaient d'après l'analyse des doses massives de gypse.

Mais, auparavant, il serait intéressant de rappeler d'abord que l'on rencontre, aujourd'hui que l'irrigation pérenne s'est presque généralisée, des terres alcalines un peu partout dans le territoire égyptien et que cette alcalinité a des causes multiples :

- 1) l'élévation du niveau de la nappe souterraine,
- 2) les dépressions ayant été exposées aux infiltrations ou aux inondations par l'eau contenant du sel marin,
- 3) les terres salées en voie de dessalement,
- 4) les infiltrations provenant soit du fleuve lui-même, soit des grands canaux d'irrigation,
- 5) les infiltrations,
- 6) les accumulations salines dans les parties basses d'un champ provenant des terres situées à un niveau plus élevé,
- 7) l'irrigation d'eau chargée de sels ou l'emploi d'engrais naturels (coufris, tafas etc.) renfermant des doses élevées de sels de soude.

Dans chacun de ces sept cas, c'est le même phénomène qui préside à la formation du carbonate de soude, à savoir : l'élimination par l'eau salée des bases alcalines terreuses de complexe argileux du sol, leur remplacement par la soude, l'hydrolyse de cette dernière et sa carbonatation par l'acide carbonique qui circule dans la terre. Dans les terres saturées d'eau

(1) Les résultats de ces recherches sont consignés dans les Bulletins No. 19, 20 et 21 publiés par la Société en 1934/35 avec un résumé en anglais de Ahmed Bey Mahmoud : "Phosphatic fertilizer comparative trials on immediate and residual effects."

d'une façon permanente il intervient aussi des phénomènes de réduction.

Moyens de remédier à l'alcalinité des terres. A moins que la terre ne contienne des sels neutres (chlorure de sodium, sulfate de soude etc.) en même temps que du carbonate de soude, il est impossible de la débarrasser de ce dernier sel par simple lavage. Lorsque après l'élimination des sels neutres, le carbonate de soude apparaît, il y a un arrêt brusque dans le passage de l'eau à travers la terre c'est-à-dire que cette dernière devient subitement imperméable. C'est là le symptôme certain de la présence de quantités plus ou moins grandes de soude échangeable dans le complexe argileux du sol. Cette soude est d'ailleurs la source du carbonate résultant de l'hydrolyse du silicate de soude formé par le contact prolongé de l'argile avec les solutions neutres des sels de soude au cours du dessalement et sa carbonatation subséquente.

L'imperméabilité du sol conférée par le carbonate de soude s'oppose à l'élimination du carbonate alcalin. Cette élimination ne peut être effectuée que par la conversion de ce sel en un sel neutre, en ajoutant au sol diverses matières susceptibles de réagir sur le sel alcalin et de donner naissance à d'autres sels qui n'ont pas la même influence nuisible sur les propriétés physiques et chimiques du sol, tels que le sulfate de soude et le carbonate de chaux. Le sol redevient ainsi perméable et se laisse traverser par l'eau chargée des sels nuisibles qui sont ainsi éliminés. Des matières essayées à cet effet (acide sulfurique, sulfate de fer, soufre, chlorure de calcium, alum etc.) c'est encore le gypse qui a donné le meilleur résultat en dépit de sa faible solubilité — (1) et de son action relativement lente, et ce en raison de son prix modéré, de la facilité de son application et de la sûreté de son effet. Des essais effectués par la Société Royale d'Agriculture dans de nombreuses localités ont donné d'excellents résultats qui ont permis d'établir des règles quant aux dosages de la quantité de gypse à appliquer au feddan, à la façon de l'appliquer etc.

Il va sans dire que l'application du gypse doit être secondée par un bon drainage permettant d'éliminer les sels nuisibles existant, dans le sol en même temps que le sulfate de soude résultant de l'action du gypse sur le carbonate de soude et enfin d'empêcher les sels nuisibles se trouvant dans la couche du sous-sol de remonter vers la couche supérieure du sol. Pour éviter que la terre redevienne alcaline il convient de prendre certaines précautions comme, par exemple, de ne pas laisser la terre se dessécher pendant longtemps, de la bien niveler sans laisser de parties formant dépression, d'empêcher les infiltrations des canaux vers les parties basses, de ne pas employer pour l'irrigation les eaux chargées de sels des puits artésiens ou des drains, d'éviter l'emploi de couffins riches en sels de soude. On emploiera de préférence des engrais organiques qui contribuent précisément à faire disparaître les dernières traces d'alcalinité du sol et à en empêcher la réapparition.

Pour calculer la quantité de gypse nécessaire à la neutralisation d'une terre alcaline, on tient compte : 1) du pourcentage du carbonate de soude trouvé 2) de la soude échangeable du complexe argileux et 3) de la quantité du bicarbonate de soude excédant la limite permise qui est de 0,200%.

L'action bienfaisante du gypse se fait sentir dès la première année. Après avoir répandu le gypse et inondé la terre, on constate que l'eau au bout d'un certain temps s'y infiltre plus rapidement, ce qui prouve que la pénétrabilité du sol a augmenté. Les 70 à 85% des sels alcalins sont éliminés la première année, au point que la terre devient cultivable pour certaines plantes moins sensibles à l'alcali : riz ou dinéba.

Cette amélioration qui suit l'application du gypse est d'autant plus sensible que le sol ne contient que du carbonate de soude et pas beaucoup de sels neutres.

La deuxième année qui suit le lavage on peut cultiver l'orge et le bersim et même quelquefois, comme ça a été le cas à Birket el-Hag (près de Marg), le cotonnier. Celui-ci en dépit de sa racine pivotante a réussi à produire une récolte satisfaisante malgré que les racines n'eussent pas dépassé la couche du sol et que le sous-sol fut alcalin et imperméable. C'est que le système racinaire se développait en surface. Pendant les deux années suivantes après que le sous-sol, à son tour eût été débarrassé du sel alcalin grâce à la communication établie entre le sol et le sous-sol par les racines du cotonnier ce qui permet à l'eau d'atteindre, de dissoudre et d'entraîner les sels solubles nuisibles, le rendement du cotonnier était bien meilleur. On constate ces mêmes effets du traitement au gypse, dans les terres ayant à la profondeur de 30cm. soit une couche imperméable soit une couche portant des veines de gypse. La Société Royale d'Agriculture a eu l'occasion de traiter avec un succès complet de nombreux cas de cette nature.

Au cours de ces recherches les quantités de gypse employées au feddan ont varié entre une fraction de tonne et 20 tonnes. Ces quantités dépendant de la proportion des sels al-

calins existant dans la terre et d'autres facteurs (soude échangeable, nature physique du sol, etc.)

L'application du gypse doit se faire en une ou plusieurs fois suivant la quantité jugée nécessaire. Quand cette quantité est grande (20 tonnes par exemple) il est préférable de l'appliquer par tiers. On la répand sur le sol, on l'enfouit par un labour et on inonde. Ces opérations doivent durer au moins trois mois. Si on commence l'opération en Août, par exemple, on peut semer l'orge ou le bersim en Novembre et si on commence l'opération en Février ou Mars on peut semer le riz en Mai ou Juin. On peut ainsi se débarrasser de l'alcalinité et rendre la terre apte à la culture en deux ou trois mois.

Les opinions étaient partagées sur la question de la quantité de gypse à répandre à la fois. Etant donné la faible solubilité du gypse dans l'eau (une partie de gypse dans 420 parties d'eau) d'aucuns craignaient, qu'au cas où tout le gypse serait répandu en une fois, il ne fût entraîné mécaniquement dans les drains par le ruissellement de l'eau de la surface, et que l'eau d'irrigation employée pendant toute l'année ne fût pas suffisante pour dissoudre la totalité du gypse. Au cas où la quantité de gypse jugée nécessaire était de 20 tonnes il aurait donc fallu attendre dix ans pour achever le dessalement. Or, l'expérience a démontré que tant qu'il existe un excès de carbonate de soude la dissolution du gypse dans l'eau est activée par la réaction entre ce dernier et le carbonate alcalin.

Les expériences effectuées depuis trente ans par la Société Royale d'Agriculture dans un grand nombre de localités et plus récemment à El Marg, ont prouvé qu'en employant deux tonnes seulement de gypse sur les terres dont l'alcalinité nécessite beaucoup plus cette matière, on ne fait qu'en retarder l'amélioration. Et qu'au contraire, en appliquant en une seule saison la totalité de gypse requise, fût-elle de 10 ou même 20 tonnes on obtient rapidement le résultat voulu. Remarquons en passant que la solubilité du gypse dans l'eau augmente en présence du chlorure de sodium.

L'auteur donne dans un court chapitre quelques résultats d'expériences effectuées au laboratoire sur la solubilité du gypse en présence de quantités variables de carbonate de soude. Ces expériences ont été concluantes, démontrant que la solubilité du gypse dépasse la limite théorique lorsque la solution renferme du carbonate de soude et la quantité de gypse dissout augmente proportionnellement à celle du carbonate de soude en solution.

(R.A.)

(Extrait du bulletin "l'Egypte Agricole")

BANQUE MISR

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

Inscrite au Rég. du Com. du Caire sub. No. 2

Fondée en 1920.

CAPITAL L.E. 1.000.000

Siège social: LE CAIRE — 151, Rue Emad El Dine.

Succursale: ALEXANDRIE — Rue Stamboul.

Toutes Opérations Bancaires - Caisse d'Epargne
Service de Coffres-Forts Privés

AGENCES EN EGYPTE:

Le Caire:	Mousky, Rod-el-Farag, Atar el Nabi.
Alexandrie:	Bourse de Minet el Bassal, Damanhour.
Tanta:	Chebin el Kom, Benha.
Mehalla-el-Kobra:	
Mansoura:	Zagazig, Mit Ghamr.
Fayoum:	
Béni-Souef:	Beba, Chounet Boch, El Fachn.
Minia:	Maghagha, Beni Mazar, Mallawy, Samallout, Abou Korkas.
Assiout:	Deirout, El-Kaoussia, Abou-Tig, Manfalout, Tima.
Sohag:	Nag Hamadi, Tahta, Guerga, El Baliana.

(1) Voir article sur le gypse, Bulletin U.A.E. No. 215, Octobre 1930 - Pages 451 à 460.

NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

Liban

POUR LA SUPPRESSION DES RESTRICTIONS SUR LE COMMERCE DE REEXPORTATION

Le Ministère de l'Economie Nationale a transmis au Conseil Supérieur des Intérêts Communs une suggestion tendant à la suppression de toutes les restrictions actuellement en vigueur sur l'exportation et la réexportation des marchandises importées en transit ou en zone franche.

Cette mesure aurait déjà reçu l'accord de principe des deux gouvernements sous réserve de l'approbation du C.S.I.C. On croit par ailleurs apprendre que le Gouvernement prendra incessamment un arrêté rétablissant la liberté de réexportation des marchandises importées dans les conditions ci-dessus mentionnées.

LES ECHANGES COMMERCIAUX AVEC LA TRANSJORDANIE

Un communiqué du Ministère de l'Economie nationale enregistre le désir manifesté par de nombreux commerçants transjordanais de développer leurs échanges avec le Liban. Il recommande aux exportateurs et importateurs libanais d'entrer en contact à ce sujet avec leurs confrères transjordanais et de recourir au besoin aux services du Chargé d'Affaires du Liban à Amman qui est prêt à leur fournir tous ses renseignements qui leur seraient nécessaires.

Un autre communiqué du même département ministériel annonce que le Chargé d'Affaires du Liban à Amman a créé dans les locaux de la Légation une exposition permanente pour les produits libanais de tous genres en vue de leur trouver des débouchés sur les marchés transjordanais. Les commerçants et les industriels libanais pourront en conséquence participer à cette exposition en y envoyant des échantillons.

LES TRAVAUX DE LA CONFERENCE DE GENEVE ET LA POSITION DU LIBAN

exposés par M. Georges Hakim
De passage à Beyrouth pour un bref séjour, M. Georges Hakim, Conseiller de la Légation du Liban à Washington qui vient d'assister aux réunions de la Conférence Internationale du Commerce à Genève, aux côtés des délégués libanais MM. Jémil Mekkaoui et Moussa Moubarak, a présenté au Ministère des Affaires Etrangères un rapport sur les travaux de cette conférence et la position du Liban. Voici les principaux points de ce rapport:

1.) Les Etats-Unis considèrent la Conférence de Genève comme la plus importante des manifestations internationales d'après-guerre sous l'angle économique et c'est pour cette raison que la délégation américaine compte à elle seule plus de 150 membres.

2.) Le Liban est le seul Etat arabe qui y a été convié officiellement. Cette initiative est due à plusieurs raisons dont la plus importante est le sentiment d'admiration qu'ont les Américains pour ce pays et leur désir de le voir devenir une place commerciale internationale dans le Moyen et le Proche-Orient.

3.) Les espoirs de voir les travaux de la Conférence de Genève couronnés de succès sont cependant faibles, le but envisagé, soit la réduction des tarifs douaniers et la suppression des restrictions commerciales nées de la guerre, s'avérant difficile à atteindre...

4.) Les travaux de la Conférence doivent se poursuivre encore près de deux mois, et il est probable que notre délégué M. Moussa Moubarak soit amené à demeurer à Genève durant cet intervalle.

M. Hakim doit lui-même d'autre part regagner Genève pour seconder la délégation libanaise avant de rejoindre son poste aux Etats-Unis.

LA REMISE EN EXPLOITATION DE L'H.B.T.

La ligne Nakoura-Tripoli
inaugure ses activités
par le transport de matériel
ferroviaire pour la Turquie

Contrairement aux diverses informations répandues dans la presse au sujet de la date de la reprise de l'exploitation de la ligne Nakoura - Tripoli, aucun trafic de voyageurs n'a encore eu lieu. Les réparations sont activement poussées sous l'impulsion et le contrôle direct du D.H.P. qui comme on sait, s'est vu confier par le Gouvernement Libanais la gérance de la ligne. On sait que la convention préliminaire qui vient d'être signée à ce sujet porte sur une durée de 9 mois.

Cependant, et en vue de satisfaire le désir exprimé par le Gouvernement turc, des mesures spéciales ont été prises pour assurer le transport immédiat d'un important contingent de matériel ferroviaire acquis par la Turquie sur les stocks de l'UNRRA, et qui se trouvait encore en souffrance à la frontière libano-palestinienne. Le transport de ce matériel a effectivement commencé.

Syrie

LA PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE EN 1947

Les premiers renseignements permettent d'augurer une excellente production d'huile d'olive cette année. Les estimations du Ministère de l'Economie Nationale sont très optimistes à ce sujet, et l'on pense que cette situation permettra à la Syrie, en accord avec le Liban, d'allouer d'importantes quantités d'huile d'olive à l'exportation à destination des Etats-Unis en vue de l'importation en contrepartie de l'équipement agricole et industriel dont ces deux pays ont besoin.

VERS L'ADOPTION D'UN PLAN QUINQUENNAL SYRO-LIBANAIS ?

Les milieux économiques de Damas se préoccupent actuellement de la mise au point d'un plan général de grands travaux s'étendant sur une durée de cinq ans et devant embrasser toutes les branches de l'activité économique syro-libanaise; commerce, industrie, agriculture, communications, tourisme et estivage etc...



POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'ÉLECTRICITÉ

A. C. E. C.

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS
ELECTRIQUES DE CHARLEROI
DIRECTION GÉNÉRALE POUR LE MOYEN-ORIENT

57, RUE FALAKI - LE CAIRE

AGENCES EN EGYPTE :

ALEXANDRIE

H. MELOT & Co.
7, Place Mohamed Aly

AGENCES DU MOYEN-ORIENT :

PALESTINE

KALMAN FASHER
22, Aliya Street - Tel Aviv

SYRIE

KHALIL FATTAL & FILS
Rue Nehlaoui - Damas

PORT-SAID

A.-M. MOUCHBAHANI & FILS

LIBAN

KHALIL FATTAL & FILS
Rue Fakhry Bey - Beyrouth

IRAQ

L. & D. MANGASARIAN
8/183, Ras el Qaria - Bagdad

Lettre de PALESTINE

Jérusalem, fin mai.

AVANT L'ARRIVEE DE LA COMMISSION DE L'ONU

On ne peut guère dire que l'incertitude quant au sort politique futur de la Palestine ait eu un effet paralysant sur l'initiative des hommes d'affaires arabes ou juifs dans le pays. Quelle que puisse être la décision prise par l'ONU en septembre, on a ici le sentiment réaliste que les grosses chances offertes par la Palestine permettront à l'économie arabe et juive de poursuivre leur essor. Ce sentiment fait que l'on voit partout les ouvriers du bâtiment à l'œuvre dans les chantiers. Et ce ne sont pas seulement des habitations que l'on construit là pour remédier à la pénurie du logement — ou des hôtels, puisqu'on pense à une reprise prochaine du tourisme; ce sont aussi des fabriques et des magasins de commerce.

Entretemps, juste avant la finale, les milieux officiels tant arabes que juifs s'efforcent d'élargir encore la base économique déjà atteinte. Ainsi la presse arabe de Palestine annonce la fondation, au Caire et sous les auspices de la Ligue arabe, de l'"Arab Agricultural Bank," au capital de L.E. 1.000.000, qui a principalement pour but, déclarent les journaux, d'empêcher de nouveaux transferts de terres appartenant à des Arabes. D'autre part, l'Assemblée électorale juive (Asséfath Hanivharim), à sa dernière réunion, tenue à Jérusalem, a désigné comme un des principaux buts du Sionisme l'acquisition de nouvelles terres et la fondation de nouvelles colonies agricoles dans toutes les régions de la Palestine, notamment dans les parties encore désertes du sud.

MIDDLE EAST FASHION CENTRE

A propos de la participation de maisons de confection et de nouveautés palestiniennes à l'"Exposition de Palestine" de Radio-City, New-York, F. Naschitz analyse dans la revue "Palestine and Middle East" les grands progrès réalisés par cette industrie au cours des dernières années. "La vigueur et les ressources de l'industrie de confection et de nouveautés, écrit l'auteur, ont été amplement démontrées, durant la guerre, par le fait qu'elle a été capable d'augmenter ses exportations à un moment où elle prenait volontairement part à l'œuvre du vêtement utilitaire, sous les auspices du gouvernement, donnait des vêtements à la Croix-Rouge britannique, aux Forces auxiliaires féminines, à l'UNRRA, sans oublier, loin de là, de satisfaire aux besoins de la population palestinienne elle-même. Uniformes militaires, pull-overs, sous-vêtements et pièces de vêtement de toute espèce furent fournis à l'armée. Pendant cette expansion, la question de la qualité n'était nullement négligée. Au contraire, la facture, le style, le fini firent l'objet de soins tout particuliers, si bien que le "Made in Palestine" devint une marque honorablement distinctive." Et, en fait, c'est en termes élogieux que le "Financial Times" de Londres commentait cette production: "Les produits des industries palestiniennes de confection et apparentées peuvent soutenir la concurrence, pour la qualité et le prix, des produits de premières maisons londoniennes, parisiennes et newyorkaises. Il en est de même pour la bonne maroquinerie."

ARTICLES ADAPTES AU CLIMAT

"L'industrie a rapidement compris l'importance non seulement de bons modèles, mais de modèles bien adaptés au climat et aux conditions régnant en Palestine et en Moyen-Orient," continue F. Naschitz. "Tandis que les modes européennes et américaines suivent l'inspiration du moment, la plupart des premières maisons de Palestine, aidées de leurs propres dessinateurs de modèles originaux et travaillant en contact étroit avec les ateliers de confection et les fournisseurs d'accessoires, ont réussi à créer des styles d'une qualité et d'un attrait égaux et même, parfois, supérieurs à ceux de produits étrangers..."

"Le rapide développement de la manufacture de textiles, en Palestine, a été d'un précieux secours pour l'industrie de la confection et des nouveautés, et c'est en grande partie à la coopération entre la fabrique et les maisons de modes que sont dues l'amélioration des effets de couleur et la grande diversité des matériaux utilisés, si fortement perceptibles durant les

quelques dernières années. La prochaine arrivée d'un nouveau type de machines de finissage, attendues des Etats-Unis, permettra d'améliorer encore la qualité des textiles palestiniens."

"Actuellement, les principaux importateurs de marchandise palestinienne sont la Belgique, la Suisse, les pays scandinaves, l'Iran, la Turquie et l'Afrique du Sud. Des collections ont déjà été envoyées en Amérique du Sud et y ont été accueillies avec beaucoup d'intérêt." Dans ce domaine, apprend-on, la participation à la dernière Foire de Lyon a également été fort utile, car des commandes y ont été enregistrées de la part de nombreux clients dispersés dans le monde entier. Maintenant, la "première" américaine de Radio-City donne lieu à de nouveaux et grands espoirs.

DIAMANTS POUR L'INDE ET L'AMERIQUE

Une autre grosse industrie palestinienne d'exportation, celle de la taille et du polissage du diamant, vient de surmonter une grave crise (partiellement explicable par la reprise de l'industrie diamantaire sur le continent européen), et son état tend à s'améliorer, écrit le quotidien "Ha'aretz" de Tel-Aviv. Bien qu'après avoir chômé pendant quelque temps, la plupart des ateliers aient recommencé le travail, le total des ouvriers plus de 1.500 occupés aujourd'hui dans les ateliers, au nombre de vingt-cinq environ, de Tel-Aviv, de Nathanya, et de Jérusalem forme moins qu'un tiers de ce qu'il était avant la crise. Pendant les trois premiers mois de cette année, les importations de pierre brute venant surtout de fournisseurs qui ne font pas partie du Syndicat central du Diamant ne dépassèrent pas L.P. 100.000 mensuellement, au lieu de L.P. 250.000 par mois durant l'année précédente.

En janvier et février, dit le "Ha'aretz," les deux tiers environ des diamants palestiniens allèrent en Inde. Avec la saison des moussons, toutefois, la demande faiblit comme d'habitude et maintenant, la majeure partie des diamants de Palestine partent pour les Etats-Unis où, cependant, la concurrence des ateliers belges se fait fortement sentir.

E.G.

ING. GABRIEL ROGOJAN
 EXPERT EN MECANIQUE AUPRES DES TRIBUNAUX
 Etablissement de tous projets pour la construction de
COFFRES et CHAMBRES FORTES
 POUR BANQUES ET SOCIÉTÉS
 Vérification et remise à neuf de tout genre de coffre
 3, RUE EL-CHEIFEIN - TEL 52187 - LE CAIRE

CAIRO MOTOR MARKET
Agents in Egypt.
 For
ŠKODA TATRA JAWA
 13 et 15 Rue Dubreh Tél. 47985

CHRONIQUE FISCALE

Voici le texte du jugement rendu par le Tribunal Mixte de 1^{ere} instance du Caire, en l'affaire Monts-de-Piété Egyptiens contre l'Administration du Fisc.

Attendu qu'à la suite de l'examen des bilans de la Société "Les Monts de Piété Egyptiens", Société Anonyme Française, pour les années 1938, 1939, 1940 et 1941 aux fins de perception de l'impôt sur les revenus, l'Administration Fiscale a enfin maintenu sa rectification de trois postes nonobstant l'opposition de la Société.

Attendu donc, que suivant exploit du 2 Novembre 1944, la Société assigna l'Administration Fiscale, pour s'entendre dire pour droit :

1) que les bonis attribués par l'article 8 du Décret de 1900 ne doivent pas être réservés par celle-ci à l'Admin. Fiscale en application de l'art. 28 de la loi No. 14 de 1939.

2) que les sommes visées ou passées au crédit du siège de Paris jusqu'au 24 Août 1941 ne sont pas passibles de l'impôt au titre des valeurs mobilières.

3) que les intérêts acquis à la société ne sont passibles de l'impôt qu'après leur réception effective.

Attendu donc que la présente action met en discussion les trois questions suivantes :

1) L'applicabilité des dispositions de l'ART 28 de la loi No. 14 de 1939 sur les bonis acquis à la Société par l'article 9 du décret du 24/12/1900.

2) L'imposition des virements des montants passés au crédit du siège de Paris et

3) L'imposition des intérêts comptabilités mais non encaissés.

SUR LA PREMIERE QUESTION

Attendu que les articles 7 et 8 du Décret du 24 Décembre 1900 sont ainsi conçus :

Art. 7 "En cas de non remboursement à l'échéance, les gages seront réalisés conformément aux règles du Code relatives au gage commercial. . . .

Art. 8 "Si la somme produite par la vente dépasse la somme due par l'emprunteur, en principal, intérêts, droits de garde et frais de réalisation, l'excédent sera tenu à la disposition de l'emprunteur pendant la durée de trois ans. Il ne sera pas productif d'intérêts, s'il n'est pas réclamé pendant ce délai il sera acquis au prêtant. Que l'article 28 de la loi No. 14 de 1939 dispose :

"Sont définitivement acquises à l'Etat, toutes les sommes et valeurs légalement atteintes par la prescription extinctive postérieurement à la mise en vigueur de la présente loi qui rentrent dans l'une des catégories ci-après : (texte en langue arabe : "sont définitivement acquises à l'Etat, et leurs propriétaires sont déchus de leur droit de revendiquer toutes sommes et valeurs légalement atteintes, par la prescription postérieurement à la mise en vigueur de la présente loi qui rentrent dans l'une des catégories ci-après. . . .)

. . . 3) les dépôts des sommes d'argent et d'une manière générale tous avoirs en espèces, dans les banques, les établissements de crédit et tous autres établissements qui reçoivent des fonds en dépôt ou en compte-courant".

Attendu que se basant sur le texte de l'article 28, catégorie 3 de la loi No. 14 de 1939, l'Administration réclamait de la Société les bonis pour les années 1938-1941 comme étant acquis à l'Etat.

Attendu toutefois que la Société opposait les dispositions de l'art. 8 du Décret de 1900 n'étaient nullement abrogées par les dispositions de l'art. 28 de la loi No. 14 de 1939.

Attendu tout d'abord que la Société invoquait la prescription acquisitive, qu'en outre, elle soutient, thèse d'ailleurs appuyée par le Ministère Public, qu'une loi spéciale ou une disposition formelle n'est point abrogée par une loi généralement postérieure.

Or, les disposition de l'ART. 28 de la loi No. 14 de 1939 ont un caractère général, et le texte de l'art. 8 du décret de 1900 n'a qu'un caractère spécial; du reste, aucune incomptabilité n'existe entre les deux textes; qu'en effet,

le délai de trois ans dont parle l'Art. 8 du Décret de 1900 n'est pas un délai de prescription extinctive mais au contraire de déchéance.

Attendu que l'Administration Fiscale maintient que l'expression "atteintes par la prescription" englobe toutes sortes de prescriptions et déchéances extinctives des droits prévus et organisés par le Code Civil.

Attendu qu'il y a lieu de remarquer que si c'était l'intention du Législateur que les bonis seraient acquis à l'Etat il demeure quand même que dans le texte de l'art. 23 de la loi No. 14 de 1939 le législateur s'est borné à employer les mots "prescription extinctive" ou "prescription" tout court.

Attendu que la prescription est une modalité juridique de l'acquisition d'un droit réel comme de l'extinction d'une obligation instituée dans l'intérêt d'ordre et de paix sociale qu'elle peut ainsi tour à tour être extinctive ou acquisitive mais en matière de créances elle ne fonctionne jamais que comme cause d'extinction (voir Planiol p.2, p.214).

Qu'il échet en conséquence d'écarter l'opinion de la société exprimée dans ses premières conclusions et selon laquelle elle serait en droit de s'approprier les bonis en vertu d'une prescription acquisitive opérant à son profit.

Attendu que la prescription extinctive possède, toutefois, certains caractères qui la distinguent;

Qu'en effet elle est sujette à interruption dont l'effet est que la prescription reprend avec un nouveau point de départ;

Qu'en outre la prescription extinctive peut être suspendue également au profit des mineurs ou interdits.

Attendu qu'ainsi la prescription extinctive se distingue de la déchéance que le législateur inflige à certains individus en leur assignant un délai préfixé pour accomplir un acte déterminé sous peine d'être déchu de leurs droits.

Que le délai préfixé n'est pas susceptible d'être allongé ni par une cause de suspension ni par un acte interruptif.

Attendu que le Tribunal est d'avis que le délai accordé au débiteur de la Société à l'art. 8 du décret de 1900 est un délai préfixé et non point une prescription extinctive.

Attendu qu'il est vrai que sur le plan pratique l'extinction d'une obligation résultant de la forclusion sont presque identiques mais l'art. 8 du décret de 1900 étant une disposition d'un caractère spécial insérée dans une loi spéciale ne saurait être abrogé par la disposition générale de l'art. 28 de la loi fiscale No. 14 de 1939.

Qu'il est de principe qu'une disposition spéciale ne saurait être abrogée par une loi générale à moins qu'il y ait contradiction; mais la contradiction n'existe pas en l'espèce puisque la prescription extinctive et la forclusion résultant de l'inobservation du délai préfixé sont juridiquement deux modalités différentes de la perte d'un droit.

Attendu qu'il y a lieu d'accueillir la thèse de la société, appuyée d'ailleurs par le M.P.

SUR LA DEUXIEME QUESTION

Attendu qu'il suffit de relever que cette question a été tranchée définitivement en faveur de la société par les arrêts de la Cour d'Appel Mixte rendus le 18 Janvier 1947 et auparavant les jugements de la 1^{ere} Chambre Commerciale de ce siège rendus le 8 Mai 1943 en l'affaire Ets. Orosdi-Back R.G. 5048/66 et le 2 Juin 1945 en l'affaire Lebon & Co. R.G. 481/69 A.J. qu'il s'ensuit que le second chef de la demande est bien fondé.

SUR LA TROISIEME QUESTION

Attendu que ce chef est également bien fondé; Que de fait l'Administration Fiscale ne paraît pas le contester sérieusement.

Attendu, en effet, que si la Société comptabilise ses droits acquis aux intérêts avant que les intérêts soient encaissés il demeure quand même que l'impôt n'est du que sur les réalisés.

(Suite en page 26).

LA PAGE ITALIENNE

LES EXPORTATIONS ITALIENNES DANS LE CHAMP DE L'AUTOMOBILE

Une interview du directeur général de l'Isotta Fraschini

L'agence d'information italienne ANSA a interviewé l'Ing. Antonio Alessio, directeur général de l'Isotta Fraschini, au sujet des possibilités de l'Italie dans le champ de l'automobilisme. Ce dernier a fait les déclarations suivantes :

"Parler en ce moment d'exportations d'automobiles italiennes pourrait sembler un paradoxe, étant donné que les productions américaine, française et anglaise qui sont en continuelle augmentation à des prix décroissants, pourraient à première vue paraître un obstacle insurmontable pour une affirmation de l'industrie italienne dans ce secteur sur les marchés étrangers. Pourtant, les faits sont en train de démontrer le contraire, et plus précisément que la production d'automobiles italiennes maintient à l'étranger son excellent renom, que les marques italiennes sont encore parmi celles qui sont le plus appréciées et que notre industrie, malgré les énormes difficultés contre lesquelles elle se débat, réussit à exécuter ses commandes. La meilleure preuve de l'intérêt que porte l'étranger à notre production est fournie par un contrat récemment stipulé entre l'Argentine et l'Isotta Fraschini.

La corporation des transports de la ville de Buenos Aires avait ouvert en effet un concours international pour la fourniture de 200 autobus, qui devinrent 400 par la suite, de dimensions déterminées et à caractéristiques spéciales. A ce concours prirent part les fabricants américains, anglais, français et italiens, parmi ces derniers figurait l'Isotta. Après de longues tractations l'Argentine acceptait l'offre de cette dernière.

Il est à noter que ce contrat ouvre la voie de l'exportation des voitures lourdes italiennes en Amérique du Sud qui, avant-guerre, était presque monopolisée par les Etats-Unis. Aujourd'hui les maisons américaines se trouvent devant des difficultés de livraison qui sont pour elles un sérieux handicap, alors que l'Italie, par contre, a la possibilité de livrer aux échéances prévues.

Le modèle Isotta Fraschini choisi par l'Argentine et qui s'adapte aux conditions climatiques et routières de ce pays sera livré dans quatre mois environ, au rythme de 10 voitures par mois. Les consignations auront lieu plus souvent par la suite de façon à épuiser la commande en 1948.

Le cas de l'Isotta Fraschini n'est pas un cas isolé, toutes les usines d'automobiles, face à la concurrence étrangère qui se

préoccupe seulement d'enregistrer des commandes sans être en mesure de stipuler avec précision les dates de livraison, se trouvent dans une situation privilégiée, car elle sont capables de livrer plus rapidement des produits qui, en ce qui concerne la qualité, ont atteint un niveau d'indiscutable perfectionnement.

L'EXPORTATION DES ALLUMETTES VERS L'EGYPTE

L'on apprend que l'exportation d'allumettes italiennes en Egypte s'est presque complètement arrêtée à cause des nouvelles dispositions prises en la matière par les autorités égyptiennes.

Jusqu'à il y a quelques mois, l'exportation des allumettes s'était maintenue sur une base importante, au point que l'on avait enregistré des quantités supérieures à celles exportées avant guerre. Par suite et étant donné qu'en Egypte il existe de nombreuses fabriques d'allumettes, celles-ci avaient demandé au gouvernement une limitation des importations d'Italie.

Il a été par conséquent établi que l'importation en Egypte des allumettes italiennes sera consentie seulement en compensation contre du coton pour une valeur correspondante.

Du côté égyptien les permis d'exportation pour le coton ont déjà été délivrés, du côté italien l'on fait au contraire des difficultés pour les permis d'importation. La question est actuellement à l'étude auprès du ministère du Commerce extérieur italien.

LE TOURISME EN LOMBARDIE

Depuis le début du mois de mars, l'on a constaté un grand afflux de touristes étrangers dans la zone des lacs de Lombardie et dans la ville de Milan. Il s'agit pour la plupart des touristes provenant de Suisse, de Belgique, de Hollande et de Suède. Favorisés par les énormes avantages offerts par le change italien l'on s'attend à ce que les touristes achètent de grandes quantités de produits de l'artisanat italien.

D'autre part, l'industrie hôtelière de la Lombardie et de la zone des lacs s'est trouvée tout à fait à la hauteur de la situation, les plus beaux établissements réquisitionnés, ou endommagés par la guerre, ayant été rouverts au public.

CREDITS AMERICAINS A L'INDUSTRIE DE PRECISION ET D'OPTIQUE ITALIENNE

L'industrie de la mécanique de précision et l'industrie optique, ont donné en Italie des signes de reprise évidents au point que leur volume d'exportation dépassera bientôt celui d'avant-guerre. Les principaux clients étrangers sont l'Amérique du Sud, les pays de l'Europe septentrionale et ceux de la Méditerranée Orientale. Les demandes parviennent en grande partie de pays qui se fournissent en Suisse, en Allemagne, et aux Etats-Unis. Pour faire face aux demandes toujours plus importantes, l'Association des Industriels de mécanique de précision et d'optique a l'intention d'acheter une partie du matériel américain en surplus en Italie, matériel qui leur permettrait une nouvelle extension. Des crédits seraient ouverts par Washington à cet effet.

On apprend d'autre part, qu'une mission française d'industriels, intéressés aux problèmes de l'optique, se rendra en Italie pour visiter les principaux établissements de Rome et rétablir les contacts de caractère scientifique, technique et commercial interrompus par la guerre.

L'ITALIE CONSTRUIT DES BATEAUX A MOTEUR POUR LA PECHE POUR COMPTE DE L'EGYPTE

Les chantiers ANSALDO S.A. de Gênes, ont repris depuis deux ans, sur vaste échelle, les constructions et transformations navales pour compte de nombreux pays étrangers, et, entre autres, l'Argentine, la Suède, la Norvège, le Danemark et la Turquie. Ses chantiers se sont également spécialisés dans la construction de bateaux à moteur pour la pêche, conçus selon les derniers perfectionnements modernes. A ce propos nous apprenons qu'un groupe égyptien recevra bientôt deux bateaux, le "Nigmat El Bahr El Ahmar" et le "Abdel Mooti" qui viennent d'être construits et lancés par les chantiers ANSALDO S.A. de Gênes. Ces bateaux sont construits en acier et actionnés par des moteurs Diesel Ansaldo Q. 265/3 de 150 H.P. effectifs, à 360 tours. Ils sont munis d'une grande cale frigorifique et d'un groupe électrogène devant servir à tous les services de bord. Leur vitesse est supérieure à 9 nœuds.

Comme on le voit, l'industrie de la pêche en Egypte qui, jusqu'ici, était considérée comme une affaire spéculative, semble devoir, avec ces acquisitions qui ne sont probablement qu'un prélude à des commandes plus importantes, devenir un placement avantageux à rendement régulier.

Ce qui, en effet, rend les entreprises de pêche en Egypte des parements aléatoires, sont les moyens de fortune employés à ces fins. Comme dans toute industrie, un matériel de premier ordre est nécessaire pour une bonne production. Une flotte de pêche égyptienne perfectionnée assurera au pays des avantages indiscutables.

La XXVème Foire de Milan

Du 14 au 29 Juin se tiendra à Milan la 25ème Foire internationale. Instituée en 1920, la Foire de Milan — qui couvre actuellement une superficie de 320.000 mètres carrés dont 125.000 sont occupés par des pavillons — a atteint en peu de temps une situation prééminente parmi les plus grandes organisations mondiales du genre, car elle est en mesure de fournir à son public un panorama complet et d'actualité sur les diverses branches de l'activité productrice et commerciale humaines.

Les principaux secteurs de l'exposition comprennent: Habillement, textiles, peaux, cuirs - Agriculture, alimentation - Ameublement, décoration, fournitures de bureau - Artisanat et petites industries - Bâtiment - Locomotion, transports, tourisme - Mécanique, électricité - Machines-outils pour toutes les branches de l'industrie - Chimie - Installations sanitaires - Couleurs, vernis, produits pharmaceutiques et industriels - Orfèvrerie, argenterie, etc...

Comme on le voit, cette Foire réunit tout ce qui se crée et tout ce qui progresse. Ajoutons, qu'à l'occasion du cinquantième de la découverte de Marconi une exposition de Radio et de Télévision sera spécialement organisée. Cette exposition réunira, outre des souvenirs de Marconi, une rétrospective de la Radio et les dernières réalisations de la Radio et de la Télévision.

Naturellement, toutes les facilités ont été accordées aux exposants autant pour l'envoi et le retour de leurs marchandises que pour leur déplacement personnel et de leurs délégués.

LES DIFFICULTES ECONOMIQUES

La défaite du Japon pouvait placer la Chine dans une situation économique très favorable: une chance s'ouvrait, pour ce pays aux possibilités immenses, non seulement de se débarrasser de l'emprise économique que, pendant longtemps les grands pays d'Europe puis le Japon avaient exercée sur lui, mais encore de prendre dans le monde extrême-oriental la place du Japon exsangue et défait. Cette chance, la Chine était-elle capable de la saisir, l'a-t-elle saisie? L'effroyable crise économique et financière que traverse le pays incline à répondre par la négative à ces deux questions, non que la Chine ait manqué d'atouts sérieux, mais parce que certaines conséquences de la guerre ont pesé et continuent très lourdement à peser sur elle.

Les atouts de la Chine

LA Chine a d'abord pour elle, un atout de première valeur: l'importance de ses possibilités économiques: entre la richesse de certains de ses sols — les sols notamment — et la variété de ses climats, qui expliquent le rôle éminent joué par les cultures dans l'économie chinoise et la place de choix de l'agriculture chinoise pour certaines grandes productions alimentaires ou industrielles comme le riz, le blé, le thé, le coton et la soie, la Chine est assez bien partagée pour les sources d'énergie et minerais divers: elle posséderait, d'après les estimations de l'office géologique chinois, près du quart des ressources totales d'énergie du monde; ses capacités hydroélectriques sont énormes en encore peu exploitées; elle garde les plus fortes réserves de charbon du monde, évaluées à 10.112 millions de tonnes pour la Chine propre et à 1.129 millions de tonnes pour la Mandchourie, soit près des 2/3 des réserves mondiales. Quant aux gisements de pétrole, leurs réserves sont, Mandchourie comprise, de 4.336 millions de barils, le quart de celles des Etats-Unis. La Chine possède enfin en abondance certains minerais: outre l'antimoine et le tungstène pour lesquels elle a la première place dans le monde, elle possède près de 1.700 millions de tonnes de minerai de fer.

A cet avantage déjà substantiel, la guerre en a ajouté un autre: l'occupation japonaise a valu à la Chine, à côté de beaucoup d'inconvénients, une industrialisation bien plus poussée que par le passé, toutes choses égales d'ailleurs, il s'est passé pour la Chine ce qui s'est produit en Autriche, industrialisée elle aussi par l'Allemagne.

Les effets économiques néfastes de la guerre

LA guerre a d'abord détruit une partie importante de l'équipement du pays; les pillages japonais en ont enlevé une autre part, et, à ces diminutions de potentiel s'est jointe l'émission intempestive de papier-monnaie par les Japonais qui se trouvent ainsi à l'origine de la dévaluation actuelle.

Les destructions ont gravement atteint les mines, les moyens de transport et les campagnes; après avoir exploité à fond certaines mines de charbon au risque de les épuiser, les Japonais ont détruit les installations de surface et inondé les puits: la mine de Fushin, par exemple, qui produisait 400.000 tonnes avant la guerre et avait porté durant l'occupation son extraction à 430.000 tonnes, a été complètement inondée: de même l'exploitation d'anthracite de Mentoukou; or, leur reconstruction est rendue très difficile par le manque de courant électrique et de bois.

La plupart des moyens de transport ont été anéantis par des bombardements ou par des destructions japonaises volontaires en 1945, en particulier de nombreux ouvrages d'art sur les voies ferrées des kilomètres de rails qu'on ne peut remplacer: la restauration de la voie ferrée du Yunnan est entravée par la destruction de nombreux ouvrages dans la section Pitchetchai-Hokéou-Laskai. La Chine peut-elle du moins remédier par l'utilisation des voies fluviales et par le cabotage maritime à la carence des transports ferroviaires? La flotte chinoise a subi des pertes très graves: sur les 473.000 tonnes de jauge qu'elle possédait avant la guerre, 210.000 tonnes, soit 206 navires, ont été perdues. En comprenant la flotte anglaise de Hong-Kong et de nombreux autres navires étrangers, on pouvait estimer au milieu de 1946, que la Chine n'avait à sa disposition pour le trafic côtier que le vingtième du tonnage d'avant-guerre.

Les campagnes enfin ont été dévastées par la guerre: beaucoup de paysans ont fui, les fermes sont détruites. Les riches

provinces agricoles du centre et du nord-ouest ont particulièrement souffert: Hopah, Honan, Nganhwei, Kiangsou, Tchékiang. La production agricole a fortement baissé et, au moins pour certains produits, ne peut plus suffire à couvrir la consommation intérieure.

Bien souvent les pillages ont complété l'oeuvre des destructions: les Japonais ont ainsi emporté, lors de leur occupation de Shanghai, le matériel de nombreuses manufactures de coton, en particulier des usines britanniques, et l'équipement textile de Shanghai a ainsi perdu plus de 65.300 broches et 3.400 métiers à tisser. L'URSS même a saisi comme butin de guerre une partie de l'équipement industriel de Mandchourie.

Enfin, la guerre est à l'origine de l'inflation et de la dépréciation monétaire récentes: les Japonais ont en effet émis eux-mêmes ou fait émettre par des gouvernements satellites pour 3.464 milliards de dollars chinois.

Les aspects majeurs de la crise économique

LA CRISE CHARBONNIERE

CE sont les graves destructions dues aux Japonais et les difficultés actuelles d'y remédier qui expliquent l'affaissement de la production chinoise de charbon; elle atteint à peine le tiers de celle d'avant-guerre. Les renseignements font malheureusement défaut pour certains bassins comme ceux du Chantoung. En dehors de ceux-ci, les quatre plus grands gisements de la Chine du Nord produisaient avant-guerre 1.500.000 tonnes par mois, qui se répartissaient ainsi:

	tonnes
Fushum	500.000
Kailan	400.000
Fushin	400.000
Chungching	200.000

En Chine centrale, le gisement de Po Loh, en activité normale depuis 1932, donnait 200 à 300 tonnes par jour, celui de Poyang 500 tonnes par jour.

La baisse de la production minière n'est toutefois pas la seule cause de la crise charbonnière présente: d'abord, les transports coûtent très cher, plus par les gratifications et à cause des vols dont le charbon est l'objet qu'à cause des tarifs ferroviaires eux-mêmes: à chaque convoi de charbon de Tang-Tangshan à Tien-Tsin, distant de 100 kilomètres, un cinquième de tonnage transporté est perdu par vol et le charbon, acheté 26.000 dollars la tonne à la mine de Kailan doit être vendu aux navires à Tsingtao 190.000 dollars. Une autre cause gêne encore le commerce du charbon: la taxation à un prix beaucoup trop bas par le gouvernement chinois; le prix de la tonne de charbon était toujours fixé en 1946 sur le carreau des mines à 26.000 dollars alors que, la même année, les salaires avaient doublé et les prix des matières premières quadruplé; pour chaque tonne de charbon produit, la mine de Kailan perdait ainsi en mai 1946, 5.000 dollars. On comprend dès lors le triomphe du marché noir et la gravité d'une ponction de charbon par le marché noir sur des stocks déjà réduits.

LA SOUS-PRODUCTION

BIEN qu'on ne dispose pas de statistiques complètes et à jour pour les principales productions-clefs de la Chine, tous les renseignements concordent pour prouver que, dans les domaines agricole et industriel, la Chine continue à traverser une crise grave.

Pour l'agriculture, les chiffres de récoltes de blé, thé et riz ne sont pas connus. Les efforts qui sont faits néanmoins pour régénérer la culture du thé, par l'octroi d'un prêt de 2.500 millions de dollars chinois, traduisent une situation mauvaise. Pour la soie grège, dont la Chine était avant-guerre le deuxième producteur mondial après le Japon (4.905 tonnes en 1937), l'industrie séricicole a été ruinée par la guerre; la Chine, après la défaite japonaise, a espéré un moment reconstituer ses plantations de mûriers en faisant venir des plants et des cocons du Japon; elle s'est heurtée à la politique américaine qui tend à reconstituer l'industrie japonaise de la soie pour donner au Japon une exploitation capable de lui payer ses achats; la Chine a donc essayé par ses propres moyens de reconstituer ses plantations; un prêt de 165.000 livres a été accordé à cet effet aux sériculteurs par la "China Sericulture Co". Bien que bonne, la récolte de 1946 serait néanmoins inférieure d'au moins 1/5 à celle d'avant-guerre.

Pour le coton, la Chine était avant la guerre le 4e producteur mondial (3.083.000 balles en 1937-38), sont environ 675.000 tonnes, 8,2 % du monde; la production ne dépasse pas, semble-t-il, 240.000 tonnes en 1946; cette déficience est grave, car elle pèse lourdement sur l'industrie cotonnière, l'une des principales

ES DE LA CHINE

par Jean CHARDONNET

de la Chine, qui se trouve mal ravitaillée en matières premières, et sur le commerce extérieur chinois; au lieu d'exporter du coton, la Chine doit en importer des Etats-Unis pour ses usines dont les besoins sont triples de la production actuelle.

DE gros efforts sont déployés pour revivifier l'industrie chinoise; le gouvernement a confisqué les entreprises japonaises et les a confiées à des Chinois quand il n'en garde pas lui-même la gestion. Il poursuit une politique d'hydroélectrification, dont les effets ne peuvent encore se faire sentir (barrages du Yang-Tsé notamment à Itchang et en amont de Shanghai). On connaît mal la situation de la sidérurgie et des industries mécaniques.

Par contre, l'industrie textile a repris et fait quelques progrès; elle se trouve en effet favorisée par le fait que les destructions y ont été moins graves que dans d'autres domaines: la Chine a gardé 4 millions de broches, sur moins de 5 millions de broches qu'elle possédait en 1938; la principale région de cotonnade celle de Shanghai, qui concentre actuellement plus de la moitié de l'équipement industriel avec 2 millions 165.000 broches et 25.700 métiers, progresse lentement.

LA CRISE COMMERCIALE

LA Chine n'a donc pu éviter une grave crise commerciale: déjà avant la guerre, l'excédent des importations sur les exportations pesait sur la balance des paiements (régulièrement déficitaire d'année en année; en 1930, le déficit s'élevait à 622 millions de dollars chinois, contre 375 l'année précédente. A partir de 1931, la situation empirait encore à la suite de l'occupation des provinces du Nord-Est par les Japonais et de la contraction des échanges internationaux; le déficit montait à 800 millions en 1933.

La fin des hostilités n'a pas mis un terme à cette crise, bien au contraire: la Chine est obligée d'importer au maximum pour redresser une situation économique désespérée: elle doit acheter des bateaux, du matériel ferroviaire, des rails pour reconstituer ses transports; des stocks de matières premières actuellement épuisées; elle doit même acheter des produits qu'elle exportait autrefois, comme le coton de l'Inde et des Etats-Unis. Inversement, la crise de sous-production de son agriculture et de son industrie ne lui donne que très peu d'excédents exportables.

Le déficit de la balance commerciale s'est donc accrue dans des proportions inimaginables; dans les dix premiers mois de 1946 il a atteint 958 milliards de dollars. On devine à quel point semblable déséquilibre peut engendrer de redoutables désordres financiers.

Les conséquences : la crise financière

LA Chine se débat au milieu d'une double crise financière, à la fois budgétaire et monétaire.

Le budget chinois est en déséquilibre constant: le budget de 1946 portait sur plus de 2 milliards de dollars américains et on prévoyait un déficit de 600 millions de dollars au moins. Comment pourrait-il en être autrement? La guerre civile coûte très cher et absorbe au moins 80 % du total des dépenses; les dépenses pour la reconstruction sont, elles aussi, très élevées. Or, les recettes ont tendance à diminuer; comme la balance commerciale est déficitaire, les exportations représentant en valeur moins de 20 % des importations le gouvernement a été amené le 17 novembre 1946 à établir un système de contingentements sévère pour les importations indispensables et à supprimer toute importation d'articles de luxe; mais cette contraction des achats entraîna ipso facto une diminution des produits des douanes qui constituaient une ressource budgétaire importante, sans du reste obtenir le résultat souhaité; car, avec de hautes complicités officielles, la contrebande se développe: son centre est Hongkong et les transactions en fraude y porteraient journellement sur plusieurs milliards de dollars chinois. Quant aux impôts, on les a augmentés, mesure inefficace, car leur lourdeur a contraint à la liquidation de nombreuses entreprises moyennes ou petites qui ont cessé de payer l'impôt.

Le seul remède, d'ailleurs fictif, était l'inflation: au début de 1947, on couvrait le déficit par une émission quotidienne de 5 à 6 milliards de dollars chinois. Par ce procédé, le gouvernement ruina le remède monétaire qu'il avait appliqué après la défaite japonaise; pour pallier les effets désastreux des émissions, faites par les Japonais pendant l'occupation, le gouvernement chinois avait en effet échangé les monnaies émises par des dollars chinois, fixé le cours officiel du dollar chinois à raison de 20 dollars chinois pour un dollar américain et jeté sur le marché d'assez importantes quantités d'or. Peine perdue: le dollar chinois n'a pu être stabilisé; au marché noir, le dollar américain valait 1.500

dollars chinois au début de 1946. Voici la courbe de la dépréciation en 1946.

COURS DU DOLLAR U.S.A. EN DOLLARS CHINOIS EN 1946

Janvier	1.450	Juillet	2.600
Février	1.750	Août	3.360
Mars	1.910	Septembre	3.900
Avril	2.450	Octobre	4.100
Mai	2.500	Novembre	4.800
Juin	2.600	Décembre	7.000

La dépréciation atteignit son point culminant quand, dans une semaine de février 1947, le cours du dollar U.S.A. passa de 6.000 dollars chinois à 18.000. Le gouvernement dut reconnaître cette dépréciation par deux dévaluations successives, le 4 mars 1946 (de 20 dollars à 2.020) et le 21 août 1946 (de 2.020 à 3.350).

Crise budgétaire et crise monétaire étaient ainsi étroitement solidaires. Comment en sortir? Les remèdes appliqués furent pires que le mal. On pensa d'abord pouvoir stabiliser la monnaie en fixant des cours variables au dollar et en provoquant une augmentation des exportations: le 6 février, des décrets fixèrent les cours officiels du dollar: cours officiel proprement dit à 3.350, cours des exportations à 700, cependant que le cours noir se maintenait à 10.000; de plus, pour stimuler les exportations, on créa une prime de 100 % à l'exportation, qui serait couverte par une taxe supplémentaire de 50 % sur certaines importations. De pareilles mesures ne pouvaient que provoquer des ripostes extérieures, elles vinrent des Etats-Unis qui, appliquant une loi de 1930, décidèrent de lever un droit de douane spécial sur toute marchandise exportée selon la pratique des primes à l'exportation. La politique d'exportations faisait ainsi long feu. La surprise fut grande à Shanghai, où de formidables spéculations monétaires eurent lieu; le cours du dollar américain remonta à 18.000 dollars chinois. En voulant remédier à la crise, on avait créé le chaos.

On envisagea immédiatement une deuxième mesure; la nationalisation de tous les stocks d'or; et cette nouvelle provoqua une baisse temporaire du prix de l'or d'un million de dollars à 600.000 pour une once d'or. Mais on dut renoncer à appliquer la mesure parce qu'on ne voulut pas aller jusqu'à la réquisition des biens privés, parce que le gouvernement se reconnut incapable de retirer l'or du marché contre des fonds d'Etat et que de trop nombreux hauts fonctionnaires possédaient de gros stocks d'or.

De là sortit une nouvelle mesure, édictée le 17 février 1947: elle comportait l'interdiction du commerce privé de l'or, la fixation du commerce privé de l'or, la fixation du cours du dollar, à raison de 12.000 dollars chinois pour un dollar U.S.A. et, avec la suppression des primes à l'exportation, l'octroi à la seule banque centrale chinoise du privilège de manipuler des devises étrangères, enfin la fixation du prix de l'or à 480.000 dollars chinois d'once. Tout cela, au lieu d'amener l'assainissement espéré, provoqua une recrudescence de la contrebande et du marché noir; le cours de l'once d'or monta jusqu'à 600.000 et même 900.000 dollars; une véritable panique s'abattit sur Shanghai et même pour les transactions extérieures, le taux de change officiellement pratiqué pour le dollar chinois fut de 15 à 25 % plus haut que le cours officiel.

Plus grave encore: une véritable paralysie des affaires s'ensuivit: toutes les entreprises qui avaient l'habitude de payer en dollars américains ou dont la comptabilité se faisait en monnaie américaine, furent très gênées: compagnies de navigation — certaines s'arrêtèrent de fonctionner — compagnies d'assurances, etc... Les prix continuèrent à monter.

On a donc mis tous les espoirs dans un dernier remède qui est entré en application à partir du milieu de mars 1947: le blocage des prix des produits alimentaires et des vêtements au niveau de 1946 dans la zone Shanghai-Nankin; les autres prix, notamment les salaires, doivent être stabilisés au même niveau. En même temps, le gouvernement a annoncé une réduction des dépenses. Mais l'expérience des derniers mois a rendu les observateurs très sceptiques sur les chances de succès du nouveau plan.

Cet état permanent de crise financière, hérité de la guerre, apparaît bien en définitive comme l'obstacle essentiel à la repartie d'une industrialisation très puissante réalisée pendant la prise d'une économie normale. Alors que l'Inde cherche à tirer guerre et d'un enrichissement formidable — 1.250 millions de livres sterling par exemple, bloquées à Londres — alors que les Etats-Unis paraissent décidés à remonter l'économie japonaise, la Chine, en se débattant au milieu d'une crise économique sans précédent, perd un temps précieux et compromet la chance qu'elle avait en 1945 de devenir la première puissance économique de l'Extrême-Orient.

NOUVELLES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE L'ETRANGER

LA CIRCULATION MONDIALE DE L'OR Les Français ont plus d'or que n'importe qui au monde

Les prix de l'or ont baissé sur le marché libre. Pourquoi? D'abord, en raison de l'augmentation des disponibilités en biens de consommation, depuis les automobiles jusqu'aux bas en nylon et aux cigarettes. Pour la première fois depuis dix ans, le courant de thésaurisation de l'or s'est partout ralenti. De 1936 à 1946, ces achats d'or s'étaient accrus chaque année, et l'on estime par exemple que la France seule a absorbé l'an passé de 2 à 3 millions de dollars d'or chaque semaine. On peut aujourd'hui estimer que plus du quart de l'ensemble des ressources mondiales d'or se trouve aux mains de personnes privées.

En rassemblant les données fragmentaires publiées de temps à autre, il est possible de dresser le tableau suivant :

AVOIR PRIVES EN LINGOTS ET PIECES D'OR AU DEBUT DE 1947 (millions de dollars)

France	3.000	Palestine, Syrie, Liban	50
Suisse	650	Chine	700
Hollande, Belgique	650	Indes	2.750
Europe Centrale	200	Divers	1.500
Italie	200		
Grèce	200		
Egypte	250	Total	10.000

Le chiffre adopté pour la France est celui qu'a retenu M. Charles Rist; il est dépassé par d'autres estimations françaises, qui vont de 3.300 à 3.600 millions. Il est possible que les Suisses détiennent plus de 650 millions de dollars d'or; mais leur avoir ne paraît pas atteindre 1 milliard. De même, les estimations relatives à la Belgique et à la Hollande, ainsi qu'à l'Europe Centrale, constituent probablement des minima.

La baisse récente des cours de l'or, sur certains marchés de l'Inde et en Chine, est de l'ordre de 10 à 20 0/0, si l'on mentionne dans ces pays des cours effectifs avoisinant 70 dollars l'once. Il est possible que le fléchissement s'accroisse encore modérément; mais si l'on considère la situation politique du monde et la contraction des possibilités d'investissement des capitaux disponibles, en dehors des Etats-Unis, une chute nouvelle des cours paraît peu probable. Le danger de dévaluations des monnaies existe toujours à l'état latent et, dans le monde entier, l'or demeure plus apprécié que le papier-monnaie.

(Extrait de "Le Commerce du Levant")

LE TRAITE D'AVIATION COMMERCIALE SINO-BRITANNIQUE

Le Yuan Exécutif (Conseil des Ministres Chinois) a approuvé le projet du traité d'aviation commerciale sino-britannique. Un porte-parole du Yuan Exécutif a déclaré que le texte du traité très semblable à celui du traité sino-américain.

Ce texte devra être ratifié par le Conseil, avant d'être signé.

D'avril à mai, on constate donc une hausse sur l'ensemble de 5,9%.

UNE MISSION COMMERCIALE IRLANDAISE EN EGYPTE

M. Robert Briscoe, député à la Chambre irlandaise, vient de quitter l'aérodrome de Shannon à la tête d'une mission commerciale privée à destination du Caire.

Avant son départ de Briscoe, le député irlandais a déclaré que l'Irlande désire établir des relations commerciales directes avec le Moyen-Orient sur la base de compensations.

"L'Irlande, a-t-il dit, veut exporter vers ces pays 10.000 tonnes de viande de conserve et de vastes quantités de semences de pommes de terre par an."

Il a ajouté que, de son côté, l'Irlande est prête à acheter des fruits secs et frais pour 1.000.000 de livres sterling par an, sans compter le coton et les soieries.

Soulignant les avantages des échanges directs, M. Briscoe a déclaré qu'avant la guerre, l'Irlande cédait des semences de pommes de terre à la Grande-Bretagne, et que celle-ci les vendait à l'Espagne au prix de 13 livres par tonne.

LE GENERAL MARSHALL EXPLIQUE COMMENT FONCTIONNERA LE CONSEIL ECONOMIQUE ALLEMAND

Parlant du Conseil économique allemand qui serait formé dans les deux zones américaine et anglaise en Allemagne, le général Marshall a précisé que ce Conseil sera choisi par les Parlements d'Etats probablement sur la base de la population. Il serait formé de 60 membres choisis de façon à refléter l'opinion des Leondor (Etats). Le Conseil Economique dirigera un comité exécutif qui superviserait plusieurs départements bizonaux. Le Conseil économique aura le pouvoir d'élaborer des lois sur la production, l'allocation, la distribution des marchandises et des matières premières, le commerce étranger et intérieur, le contrôle des prix, le ravitaillement, le transport, les communications et les finances publiques. Le Conseil pourra conférer au Comité exécutif l'autorité nécessaire pour faire les recommandations adéquates concernant les lois à être adoptées par le Conseil Economique.

LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE CHYPRE ET LE JAPON

Le Bureau de l'Information de Chypre annonce officiellement que, prochainement, le gouvernement de l'île lèvera certaines restrictions portant sur le commerce privé avec le Japon, suspendu depuis l'entrée de ce pays dans la guerre.

Cette décision portera sur le commerce et les transactions privées entre Chypre et le Japon, la séquestration des biens japonais étant levée.

Le communiqué déclare cependant que toutes ventes et achats venant et à destination du Japon se feront par le truchement du gouvernement chypriote, et le commerce privé ne sera pas autorisé à poursuivre ses transactions commerciales et financières sans passer par le canal officiel.

Cette nouvelle politique est considérée comme étant très importante pour l'île de Chypre, où les milieux intéressés rappellent que le Japon occupait une grande place dans les importations chypriotes avant la guerre.

LE PRIX DE L'ESSENCE EN BELGIQUE

Le prix de l'essence vient d'être porté de 4fr.30 à 5fr.75 le litre. Cette augmentation a été décidée pour mettre le prix de l'essence au niveau des prix internationaux oscillant en France, en Suisse et dans les Pays-Bas entre 5 et 6 francs belges.

Le gouvernement espère que cette hausse n'aura pas une répercussion sur les prix des transports en raison de la concurrence entre les transporteurs qui pratiquaient déjà des prix inférieurs au prix officiel.

LA PRODUCTION DES VOITURES AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA

La production des voitures automobiles de tourisme et des camions aux Etats-Unis et au Canada s'établit cette semaine à 77.845 unités contre 96.651 (chiffre révisé) pour la semaine précédente, et 31.895 pour la semaine correspondante en 1946 et 106.395 pour la semaine correspondante en 1941.

LA PRODUCTION AURIFERE DE L'AUSTRALE

Au cours du premier trimestre de cette année, la production aurifère de l'Australie Occidentale s'est élevée à 166.876 onces, soit un accroissement de 47.000 onces sur le trimestre correspondant de l'année précédente.

Cette amélioration est due en grande partie aux améliorations des disponibilités de la main d'oeuvre.

LA PRODUCTION DES ACIERIES AMERICAINES

On prévoit qu'au rythme actuel, la production annuelle d'acier atteindra un total de 89 millions de tonnes. Les aciéries font de gros efforts pour abaisser le coût de la production.

Bien qu'on se soit attendu à une réduction éventuelle de la demande des produits en acier, on ne signale aucune diminution de l'activité, cependant que dans l'industrie de l'automobile, on continue à réclamer une livraison, afin de maintenir la production.

Dans ces conditions, on considère comme improbable que les demandes britanniques portant sur 100.200.000 tonnes d'acier puissent être satisfaites.

LES PRODUITS IMPORTES EN GRANDE-BRETAGNE

Les prix des produits importés en Grande-Bretagne ont accusé au cours d'avril dernier une hausse de 5 points, passant de 229 à 234 sur la base de 100 en 1935. Depuis le début de cette année et jusqu'à la fin d'avril dernier la hausse a porté sur 11 points.

En revanche, le prix des produits exportés n'a augmenté au cours d'avril que d'un point, passant de 220 à 221.

LES PLANTATIONS DE LA DUNLOP

Les plantations de la Dunlop accusent un déficit de 422.473 livres sterling, résultant des opérations en Malaisie au cours de l'année 1946.

Le rapport annuel de la compagnie ajoutée, cependant, que des progrès considérables ont été réalisés en vue de la remise en état des plantations où la production de caoutchouc avait atteint l'année dernière 41 o/o de la dernière année complète de paix en Extrême-Orient.

LA LIBRE IMPORTATION DES FRANCS BELGES ET LUXEMBOURGEOIS

Les restrictions à l'importation des billets et monnaie belges et luxembourgeois dont l'abolition avait été annoncée sont levées à partir du 30 mai 1947, annonce un communiqué de l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change.

A partir de cette date, les francs belges et luxembourgeois peuvent être librement importés et librement dépensés dans le territoire de l'Union économique belgo-luxembourgeois.

LA PRODUCTION FRANÇAISE DE VOITURES ET CYCLES

La production d'automobile française, en mars, a été de 1.977 unités, dont 6.137 voitures particulières, 6.419 véhicules industriels, 344 cars, 77 tracteurs et véhicules spéciaux.

La production des cycles, en mars, a été de 37.689 unités comprenant des vélos-moteurs et des motocycles.

L'IMPOT AMERICAIN SUR LE REVENU

Le texte d'un projet de loi concernant la diminution de l'impôt sur le revenu, rédigé par la commission mixte de la Chambre des Représentants et du Sénat, a été adopté par 220 voix contre 99, par la Chambre des Représentants.

La diminution des rentrées des impôts dans les caisses du Trésor américain, est évaluée à environ 4.000.000.000 dollars américains.

Le projet a été envoyé au Sénat.

LA PRODUCTION HEBDOMADAIRE DE CHARBON BRITANNIQUE

La production de charbon au cours de la dernière semaine de mai qui constitue la quatrième semaine d'application du nouveau régime du travail de 5 jours dans les mines, a été affectée par les congés de la Pentecôte et n'a atteint que le chiffre de 3.019.800 tonnes contre 4.029.300 tonnes pour la semaine précédente.

Cependant, ce chiffre est supérieur à celui de l'an dernier au cours de la période correspondante qui comprenait encore les congés de la Pentecôte, et où la production n'avait atteint que le chiffre de 2.851.600 tonnes.

DURANT LES SIX DERNIERS MOIS LE CHOMAGE DANS LE MONDE S'EST MAINTENU A UN NIVEAU REDUIT...

D'après un rapport du Bureau International du Travail, le chômage, à travers le monde, s'est maintenu à un niveau relativement réduit durant les six derniers mois. Aux Etats-Unis, le chômage a englobé 2.330.000 ouvriers jusqu'en mars 1947, par rapport à 2.700.000 enregistrés en mars 1946. La même baisse est enregistrée au Canada (140.000 contre 213.000) ainsi qu'en France, en Hollande et en Allemagne.

Dans les autres parties du monde, le chômage est demeuré inchangé, à l'exception de l'Italie où il a augmenté. Près de 10 o/o de la population cherchent, en ce moment, du travail. En Grande-Bretagne, il y a 463.000 chômeurs, contre 370.000 en mars 1946.

LA SUEDE EST LA SECONDE AU MONDE POUR LES CONSTRUCTIONS NAVALES

Selon le Registre de la Lloyd, le nombre total de navires en construction dans le monde était, à la fin de mars 1947, de 1.096, d'une jauge totale de 3.743.000 tonnes d.w. Plus de 50 pour cent de ce tonnage — soit environ 2.032.000 tonnes d.w. — est en construction en Grande-Bretagne et en Irlande. La Suède se place au second rang, avec 244.000 tonnes d.w., suivie par la France avec 233.000 tonnes d.w. et les Etats-Unis avec 215.000 tonnes. Des navires en construction, 257 varient entre 6.000 et 30.000 tonnes d.w. 64 pétroliers sont en construction, dont 32 de 276.000 tonnes d.w. en Grande-Bretagne, tandis que la Suède vient en second avec 9 de 101.000 tonnes d.w. Le nombre de navires sur cales en Suède ou commandés à des chantiers suédois s'élevait au 1er janvier à un total de 236, jaugeant ensemble 1.834.000 tonnes d.w.

Selon un rapport que vient de publier "Svensk Sjöfartstidning," 58 navires marchands d'un tonnage de 277.130 tonnes d.w. ont été livrés par les chantiers suédois en 1946, contre 56 navires de 420.000 tonnes en 1945, un chiffre où étaient inclus, cependant, beaucoup de grands navires construits pour le compte de la Norvège pendant la guerre. La plus grande partie du nouveau tonnage comprend des navires à moteur, les navires à vapeur ne représentant que 15 pour cent du total. De plus, 44 navires marchands de 207.800 tonnes d.w. ont été lancés en 1946.

LE CHARBON DANS LA ZONE BRITANNIQUE D'ALLEMAGNE

La production de charbon dans la zone britannique a été une fois de plus très inférieure aux prévisions, apprend-on à la villa Vuegel, quartier général du "North German Coal Control."

LES EXPORTATIONS DE LAINE AUSTRALIENNE

Pour la période de 10 mois se terminant à fin avril, les exportations de laine de l'Australie vers la France se décomposent comme suit : 519.014 balles représentant la valeur de 12.766.000 livres australiennes laines lavées peignées blouses et déchets : 41.756 balles représentant la valeur de 1.253.000 livres. Le total des exportations australiennes pour cette période de 10 mois en laine s'est élevé à 2.898.000 balles représentant la valeur de 81.152.000 livres. Les laines lavées, peignées, blouse et déchets se sont élevées à 660.818 balles pour 23.224.000 livres.

La France est le second pays acheteur des laines australiennes après les Etats-Unis.

L'INDICE GENERAL DES PRIX EN FRANCE

L'indice général des prix de détail réglementé pour le mois de mai 1947 (sur la base de 100 en 1938), a atteint 886 contre 837 en avril.

Cette hausse provient pour une part de la légère augmentation sur les œufs et le porc, et surtout de la hausse saisonnière sur les pommes en raison de la mise en vente des pommes de terre nouvelles.

En outre, la vente de la viande à un prix supérieur aux taxes officielles, à la fin du mois, participe également à la hausse enregistrée en mai.

LA CONSOMMATION DU TABAC EN GRANDE-BRETAGNE

Le bilan de la consommation de tabac en Grande-Bretagne due au relèvement de près de 50 o/o de la taxe favorise les exportations. Tel est l'avis que M. Sydney Pothman, président de la manufacture des cigarettes anglaises qui déclare dans le rapport annuel de sa compagnie que toute production excédentaire est aisément absorbée par l'étranger.

UNE PENURIE D'ESSENCE AUX ETATS-UNIS

M. William Boyd, président de l'American Petroleum Institute envisage la possibilité des pénuries locales d'essence en faisant entrevoir la nécessité du rationnement public.

LES PHILIPPINES ONT BESOIN DE CAPITAUX ETRANGERS

Au cours d'une conférence de presse tenue à Londres, M. Quirino, vice-président et ministre des Affaires Etrangères des Philippines a fait un appel aux capitaux étrangers auxquels il a promis un revenu de 10% à 15%, et dont la sécurité est garantie tant par les lois du pays, que par les bonnes relations des Philippines avec les Etats-Unis.

"Notre pays, a déclaré le ministre, a besoin notamment de 200.000.000 de dollars pour réorganiser l'industrie du sucre, de 900.000.000 pour les industries des bois et minières et de 150.000.000 pour d'autres petites industries".

ADMINISTRATION DES POSTES D'EGYPTE

MOIS DE JUIN 1947

L'Administration des Postes regrette, vu les circonstances actuelles, de ne pouvoir continuer jusqu'à nouvel avis à publier le Tableau Mensuel des départs et arrivées des principales malles de l'étranger, avec les détails qui y figuraient précédemment.

Il est recommandé, toutefois, au public de déposer son courrier au fur et à mesure pour qu'il puisse être acheminé par le premier départ disponible.

(1) Des lettres-cartes avion à destination des pays suivants sont acceptées pour transmission par avion. Ces lettres-cartes sont mises en vente aux bureaux de poste au prix de 30 millièmes par lettre-carte y compris l'affranchissement. Elles ne peuvent être acceptées à la recommandation ni contenir des annexes:

(2) Les lettres-cartes pour les Etats-Unis d'Amérique sont admises à raison de 35 m/ms. l'une. Celles en vente affranchies à base de 25 m/ms. peuvent être utilisées à cet effet en y apposant un timbre supplémentaire de 10 m/ms.

PAYS DE DESTINATION

Europe	Afrique	Afrique (suite)	Asie	Amérique	Australie
Grande-Bretagne	Abyssinie	Seychelles (Iles)	Aden	Canada	Australie
Irlande	Côte d'Or	Sierra Leone	Ceylan	Terre-Neuve	Nouvelle-Zélande
Malte	Cyrénaïque	Somalie ital. (ex)	Inde britannique	Etats-Unis d'Amérique	Territoires du Pacifique du Sud-Ouest.
	Erythrée	Soudan	Iraq		
	Gambie	Tanganyika	Iran		
	Kenya	Tripolitaine	Kuwait		
	Maurice (Ile)	Uganda	Liban		
	Nigéria	Union de l'Afrique du Sud	Palestine		
	Nyassaland	Zanzibar	Syrie		
	Rhodésia du Nord		Transjordanie		
	Rhodésia du Sud				

(2) Les correspondances-avion à destination des pays suivants sont transportées par les avions jusqu'au port aérien d'escale moyennant la surtaxe aérienne indiquée en regard de chaque pays en sus de l'affranchissement ordinaire selon la catégorie des correspondances:

AVIONS UTILISES

Les correspondances aériennes doivent être déposées à la Poste le jour qui précède le départ de l'avion:

Destinations	Misr	Jours de départ des avions
Palestine, Transjordanie, Syrie, Liban	Chaque jour.	
Iraq	Dimanche, Jeudi.	
Chypre	Samedi, Mardi, Mercredi.	

	K.L.M.
Europe	Dimanche, Lundi, Mercredi, Vendredi.
Indes Néerl.	Samedi, Lundi, Mercredi, Vendredi.

B.O.A.C.

Bulgarie, Roumanie, Turquie	Lundi, Mercredi, Vendredi.
Grèce	Vendredi.
Malte	Mardi, Vendredi.
Rhodes	Mardi, Samedi.
Europe (Autres Pays)	Chaque jour.
Lybie	Mardi, Vendredi.
Afr. d'Ouest	Lundi, Mercredi.
Afr. Centrale	Sam., Dim., Mardi, Merc., Jeudi, Vend.
Afr. Orientale	Samedi, Mardi.
Afr. du Sud	Dimanche, Mardi, Mercredi, Vendredi.
Soudan	Chaque jour.
Abyssinie	Lundi, Vendredi.
Aden, Erythrée	Dim., Lun., Mercr., Jeudi, Vendr.
Arabie Séoud.	Dimanche, Jeudi.
Indes	Chaque jour.
Birmanie, Malaisie	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendr., Samedi.
Indo-Chine, Hong Kong	Lundi.
Indes Néerl. et Australie	Mardi, Jeudi, Samedi.

T.W.A.

Grèce, Italie	Lundi, Mardi, Dimanche.
Espagne, Portugal	Lundi, Jeudi.
France, Suisse	Mardi, Dimanche.
Amériques (sauf Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay)	Lundi, Mardi, Jeudi, Dimanche.
Algérie, Tunisie	Jeudi.

Air France

France	Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
Algérie, Tunisie, Maroc	Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi.
et Ile Maurice	
Madagascar, Iles Réunion	Jeudi.

SURTAXES

EUROPE

Pays de destination	Surtaxe aérienne par 10 grs. Mill.	Ligne utilisée (voir ci-haut)
Albanie	—	Voir Italie
Allemagne	35	B.O.A.C.
Autriche	35	"
Belgique	25	K.L.M.
Bulgarie	30	B.O.A.C.
Chypre	Sans surtaxe aérienne	Misr
Corse	—	Voir France
Danemark	25	K.L.M.
Dantzig	35	B.O.A.C.
Espagne	20	T.W.A.
Estonie	30	K.L.M.
Finlande	30	B.O.A.C.
France et Monaco	20	T.W.A.
" " "	30	B.O.A.C.
" " "	20	Air France
Grande-Bretagne	30	B.O.A.C.
Gibraltar	40	"
Grèce (y compris Crète)	5	T.W.A.
" " "	30	B.O.A.C.
Hongrie	25	K.L.M.
Irlande	30	B.O.A.C.
Islande	30	"
Italie, Vatican Cité	10	K.L.M.
" " "	10	T.W.A.
" " "	30	B.O.A.C.
Lettonie	30	K.L.M.
Lithuanie	30	"

EUROPE (suite)

Pays de destination	Surtaxe aérienne par 10 grs. Mill.	Ligne utilisée (v. page préc.)
Luxembourg	30	— Voir France
Malte	25	B.O.A.C.
Norvège	20	K.L.M.
Pays-Bas	30	"
Pologne	20	T.W.A.
Portugal	30	B.O.A.C.
Rhodes et Dodécannèse	30	"
Roumanie	30	K.L.M.
Suède	15	T.W.A.
Suisse	25	K.L.M.
Tchécoslovaquie	30	B.O.A.C.
Turquie	30	K.L.M.
U.R.S.S.	30	"
Yougoslavie	30	— Voir Italie

AFRIQUE

Afrique Equatoriale Française	30	B.O.A.C.
Algérie	15	T.W.A.
"	15	Air France
Caméroun	30	B.O.A.C.
Congo Belge	30	"
"	50**	"
Congo Moyen Français	30	"
Côte d'Ivoire	30	"
Côte d'Or	30	"
Côte Française des Somalis	30	"
Cyrénaïque	30	"
Dahomey	30	"
Erythrée	30	"
Ethiopie	30	"
Gambie	30	"
Gabon	30	"
Guinée	30	"
Kenya	30	"
Libéria	30	"
Maroc	20	Air France
Madagascar	55	"
Maurice (Iles)	55	"
Mozambique	30	B.O.A.C.
Nigéria	30	"
Nyassaland	30	"
Réunion (Iles)	60	Air France
Rhodésia du Nord	30	B.O.A.C.
Rhodésia du Sud	30	"
Sénégal	30	"
Seychelles	30	"
Sierra Leone	30	"
Somalie Britannique	30	"
Soudan	30	"
Soudan Français	30	"
Tanganyika	30	"
Togo	30	"
Tripolitaine	30	"
Tunisie	10	T.W.A.
"	10	Air France
Uganda	30	B.O.A.C.
Union de l'Afrique du Sud	30	"
Zanzibar	30	"

ASIE

Aden	30	B.O.A.C.
Afghanistan	30	"
Arabie Séoudite	30	"
Bahrein	30	"
Birmanie	30	"
Bornéo	30	"
Brunei	30	"
Ceylan	35	"
Chine	100	"
Etats Malais	30	"
Guam	55 par 5 gram.	"
Hong-Kong	30	"
Inde Britannique	30	"
"	50**	"
Inde Portugaise	50**	"
Inde Française	50**	"
Indes Néerlandaises	30	B.O.A.C.
"	40	"
"	55	K.L.M.
"	65**	"
Indochine	30	B.O.A.C.
Iran	10	Misr
Iraq	5	"
Liban	5*	"

ASIE (suite)

Pays de destination	Surtaxe aérienne par 10 grs. Mill.	Ligne utilisée (v. page préc.)
Macao	100	B.O.A.C.
Palestine	5*	Misr
Philippine	65	B.O.A.C.
"	90	K.L.M.
"	30	B.O.A.C.
Sarawak	30	"
Siam	30	"
Straits Settlements	30	"
Syrie	5*	Misr
Transjordanie	5*	"
Timor	55	K.L.M.

AUSTRALIE

Australie (y compris Tasmanie)	30	B.O.A.C.
"	40**	"
Nouvelle Zélande	45	"
Nouvelle Guinée	40	"
Papua	40	"
Océanie	30	"

AMERIQUE

Par 5 grs.		
Antigua	35	T.W.A.
Argentine	40	B.O.A.C.
Aruba	35	T.W.A.
Bahamas	25	"
Barbade	45	"
Bermude	30	"
Bolivie	45	"
Brésil	45	B.O.A.C.
Canada	25	T.W.A.
Chili	45	"
Colombie	30	"
Costa Rica	35	"
Cuba	25	"
Curaçao	30	"
Dominicaine (Rép.)	30	"
Equateur	35	"
Etats-Unis d'Amérique	25	"
Grenade	45	"
Guadeloupe	35	"
Guatemala	30	"
Guyane (Française)	40	"
Guyane (Britannique)	35	"
Haiti	30	"
Honduras (Britannique)	35	"
Honduras (République)	30	"
Jamaïque	30	"
Leeward (Iles)	35	"
Martinique	50	"
Mexique	30	"
Nicaragua	30	"
Panama (Rép.)	30	"
Paraguay	45	B.O.A.C.
Pérou	40	T.W.A.
Porto-Rico	30	"
Salvador-el	30	"
St. Kitts	40	"
St. Lucie	35	"
Surinam	40	"
Trinité	35	"
Uruguay	30	B.O.A.C.
Vénézuéla	40	T.W.A.
Vierges (Iles)	30	"
Windward (Iles)	35	"
Zone du Canal (Panama)	30	"

* Les surtaxes aériennes pour les autres objets (imprimés, papiers d'affaires et échantillons) à destination des pays sous-mentionnés sont comme suit par 25 grammes ou fraction en sus de l'affranchissement ordinaire:

** Par le Service Aérien Interne dans le pays de destination.

Pays de destination	Surtaxe aérienne par 25 grammes Millèmes
U.S.A., Canada, Amérique Latine (par avion jusqu'à New-York).	30
Congo Belge	85
Palestine	5
Syrie et Liban	10
Transjordanie	5

N.D.L.R. — Ce tableau est valable jusqu'à la parution du suivant qui sera publié en Juillet.

PROBLEMES MONETAIRES DANS LE MONDE ACTUEL

(Suite de la page 7)

4) Pour se prémunir contre un accroissement des dettes publiques, déjà lourdes, il faudrait à l'avenir les réduire véritablement pendant toute période d'années relativement prospères; il faudrait, en particulier, chaque fois que cela sera possible, saisir l'occasion de consacrer le montant des ventes des actifs du temps de guerre des gouvernements au remboursement des dettes. En outre, il faudrait tenter de mettre les nouvelles émissions des gouvernements, à long ou à court terme, ainsi que les bons détenus par les banques, dans les mains du public et d'institutions telles que les compagnies d'assurances et les banques d'épargne.

5) Pendant la guerre, les Trésors Publics se sont assurés (et dans certains cas conservent encore) une situation de monopole sur le marché monétaire et le marché des capitaux et furent, comme tout monopole, maîtres de fixer des taux d'intérêt plus bas en dépit de tous leurs emprunts. Mais des taux d'intérêt extrêmement bas ne sont pas nécessairement sans danger. Le maintien prolongé de tels taux rendrait la gestion monétaire plus difficile, puisque l'on perdrait l'un des instruments qui se sont révélés utiles dans le passé pour influencer sur les développements économiques. Dans ce domaine également, il faudrait que les Trésors Publics et les autres autorités monétaires se mettent à penser avec souplesse et non avec rigidité.

III

Dans la vie économique moderne, l'aspect national et l'aspect international sont étroitement entremêlés, pourtant même ainsi certains problèmes ont un caractère international au premier chef.

1) Afin de rétablir un système monétaire international fonctionnant sans heurts, il sera nécessaire d'arriver à fixer des taux de change qui puissent économiquement être maintenus dans un système de livres marchés de change pour tous les paiements courants et pour les transports normaux de capitaux. On ne peut pas espérer établir un tel système si l'on n'encourage pas avec force le libre échange des biens et des services.

La Chambre apprend avec satisfaction que le Fonds Monétaire a annoncé son intention d'établir des valeurs paritaires initiales pour les monnaies qui ont un élément de stabilité, bien qu'il se rende compte que les conditions ne sont pas idéales pour déterminer, à l'heure actuelle, les structures finales des taux de change. Ainsi, pour certaines monnaies, il faudra retarder la fixation de la parité jusqu'à ce que la situation économique et monétaire des pays intéressés se soit améliorée, mais un noyau de change stable devrait entre-temps rendre possible d'intégrer graduellement toutes les monnaies à la structure des taux de change et augmenter les chances d'arriver à des accords de change rationnels.

Le système de Bretton Woods autorise des variations des taux de change dans des cas de déséquilibre fondamental et, quand un tel déséquilibre existe et ne peut pas être corrigé dans la pratique par des ajustements des coûts de production, l'intérêt général veut que l'on procède le plus tôt possible à une modification du taux de change. Mais, même ainsi on ne devrait pas rejeter inconsidérément les avantages qui découlent de taux stables et aucun pays ne devrait être autorisé à modifier son taux de change en vertu simplement d'une politique dictée par des considérations sur le cycle des affaires. Une attitude visant à "appauvrir le voisin" est incompatible avec le développement d'une collaboration confiante.

2) L'abandon du vieil étalon-or a conduit, dans de nombreux pays, à une situation dans laquelle d'importants changements monétaires peuvent être faits simplement par voie administrative. L'adhésion au système de Bretton Woods implique déjà l'engagement d'observer une politique plus définie; mais, en outre, d'autres mesures peuvent utilement être prises dans chaque pays par le contrôle du parlement sur les questions monétaires, et, lorsque cela est possible, par l'adoption de dispositions monétaires spécifiques ayant force de loi.

Pour atteindre une plus grande sécurité monétaire, les banques centrales ne doivent être subordonnées à aucun intérêt particulier. Il est également important que les différentes institutions monétaires internationales fondées en vertu d'accords intergouvernementaux conservent une indépendance de vues, lorsqu'elles seront en présence de tous les intérêts différents qui feront inévitablement pression sur elles.

3) De nombreux pays ont des réserves monétaires suffisantes, mais certains ont besoin d'une aide financière substantielle de l'étranger. Jusqu'ici, la plus grande partie des prêts internationaux ont été le résultat d'accords entre des organismes officiels, mais il faut que les financements officiels soient complétés, chaque fois que cela est possible, par l'activité privée et cette activité devrait prendre de plus en plus d'importance. Un emploi accru des fonds par des voies privées est plus capable de satisfaire une grande variété de besoins. Les crédits privés, plus étroitement liés aux mouvements des biens, peuvent, en règle générale, être plus facilement adaptés aux cir-

constances changeantes que de grandes masses de financements officiels. En outre, les crédits privés utilisent des fonds provenant d'épargnes courantes, qui s'accroissent naturellement sur le marché, au lieu de dépendre d'argent frais provenant des banques centrales.

Les ressources des principaux pays prêteurs sont nécessairement limitées, ces pays étant obligés de faire très attention aux possibilités réelles de livraison de biens et de services — considération réaliste dont les emprunteurs doivent aussi tenir compte.

4) La Chambre de Commerce recommande que tous les pays adhèrent, le plus tôt possible, aux institutions de Bretton Woods qui, bien qu'elles ne soient pas parfaites, offrent des possibilités réelles de collaboration monétaire internationale. La Chambre espère que, lorsque des difficultés naîtront, ces institutions seront dans une situation qui leur permettra d'agir, dès le début, et d'écartier ainsi des dévaluations monétaires et autres mesures nuisibles. Il faut prendre soin de s'assurer que les ressources du Fonds et de la Banque ne soient pas dissipées d'une manière qui ne ferait que perpétuer un sérieux défaut d'ajustement. Enfin, la Chambre espère qu'avec le temps diverses modifications pourront être apportées aux statuts et aux pratiques de ces institutions en s'inspirant de l'expérience acquise.

5) Le problème le plus urgent auquel la Banque de Bretton Woods devrait accorder son attention est peut-être le redressement économique et financier des pays qui ont particulièrement souffert de la guerre. En accord avec les principes exposés plus haut, la Chambre recommande que, aussi urgent que soit le besoin, les prêts soient effectués selon un plan constructif laissant espérer un véritable redressement économique fondé sur une stabilisation financière.

6) A ce propos, la Chambre désire présenter une observation générale ainsi qu'une recommandation à tous les pays, grands et petits. Dans le domaine de la reconstruction financière, la Société des Nations a accompli des travaux importants après la première guerre mondiale; il est regrettable que l'on en soit venu à considérer comme un signe d'infériorité le fait, pour un pays, d'avoir recours aux conseils compétents que la S.D.N. pouvait donner. A une époque plus ancienne de l'histoire de l'Europe, comme aux XVI^e et XVII^e siècles, les pays les plus puissants n'hésitaient pas à faire appel aux conseils de personnalités éminentes de l'étranger. Il serait très avantageux qu'une telle coutume se répandît à nouveau. L'expert étranger, formé dans un milieu différent, est souvent plus capable de voir sous un angle nouveau les problèmes d'un pays considéré que ne peuvent le faire ses nationaux. En outre, les représentants d'une institution internationale aborderont en général un problème avec une véritable objectivité — circonstance très importante en matière de monnaie et de prêts internationaux. La Chambre espère voir se manifester une bonne volonté générale d'avoir recours à des conseils compétents étrangers et insiste auprès de ses Comités Nationaux pour qu'ils demandent à leurs gouvernements de prendre en considération les avantages qui peuvent découler d'une consultation internationale.

IV.

Alors que la situation monétaire actuelle a certains aspects universels, certains problèmes et certaines responsabilités sont particuliers à des pays et à des régions donnés. Ainsi, les divers pays du monde montrent des conditions variables, avec de grandes réalisations dans certains cas et de moindres progrès, parfois même une profonde misère, dans d'autres. Une importance particulière s'attache à la réalisation, aux Etats-Unis, d'un niveau d'activité économique assez stable pour servir, dans l'ensemble, d'étalon pour l'ajustement des prix et des changes. La Chambre espère, en outre, que les Etats-Unis continueront à prendre la tête du mouvement en faveur d'un commerce plus libre, qui est si important aussi d'un point de vue monétaire.

V.

Enfin, la Chambre doit souligner un fait évident mais auquel s'attache cependant une grande importance, c'est-à-dire que sans une expansion de la production de biens et de services, il ne peut pas y avoir d'amélioration régulière des conditions de vie et on ne peut faire reposer sur rien la solution des problèmes monétaires. Pour toutes ces raisons, la politique monétaire et économique doit être élaborée de telle manière qu'elle stimule le développement de toutes les ressources disponibles et la mise en pratique de nouvelles idées, l'entreprise et l'initiative ayant le champ assez libre pour les encourager à prendre les risques inhérents à tout progrès économique.

(Traduction)

LES MARCHES INTERNATIONAUX

Le 17 Mai 1947

BLE

- * L'augmentation de la production de blé du Canada, des Etats-Unis et de l'Argentine ne compensera pas la diminution que subira, cette année, la production européenne. La diminution des récoltes 1947 par rapport à 1946 était estimée devoir atteindre 2 millions de tonnes pour la France et 1 million de tonnes pour l'Italie.
- * Le Danemark a procédé à l'achat de 5.625.000 boisseaux de blé américain de la nouvelle récolte.
- * Les marges de couverture pour les transactions sur le blé ont été ramenées à Chicago de 30 à 20 cents par boisseau.
- * La France a traité une première transaction de blé argentin portant sur 16.000 boisseaux.

FRUITS ET AGRUMES

- * En Grande-Bretagne, le ministère du Ravitaillement a diminué le prix de vente au détail de la banane de 2 pence la lb., soit 4 fr. Le prix est donc maintenant de 11 pence, soit 12 fr. la lb. pour la première zone et sh. 1/2, soit 35 francs pour la troisième zone.
- * Le ministère du Commerce et de l'Industrie égyptien a décidé de rendre libre, à partir de la saison hivernale prochaine, l'importation de tous les fruits étrangers.
- * Au Canada, le prix de la banane achat grossiste est de 7 cents la lb., soit 8 fr. 40.
- * En 1945, Formose a produit 300 t. d'ananas en conserve.

RIZ

- * Le Siam devait livrer 600.000 t. de riz avant la fin d'août 1947. Or, le ministre du Commerce siamois, M. Vilas Osthanon, a déclaré le 28 mars que, selon toute probabilité, le Siam ne livrerait pas plus de 400.000 tonnes de riz avant ce délai.

Cette opinion est fondée sur des estimations qui ne tiennent pas compte du relevé général que l'on effectue actuellement dans l'ensemble des provinces et dont l'on ne connaît les résultats complets que le mois prochain, ni de l'estimation aérienne qui touche actuellement à sa fin.

M. Vilas pense qu'il y a peu de chances pour que ces recherches montrent des stocks plus étendus que prévus.

Comme on lui demandait pourquoi le Siam avait accepté de livrer un tonnage plus élevé que celui qu'il pourrait fournir, M. Vilas Osthanon a répondu que le chiffre de 600.000 tonnes avait été considéré, tant par les Siamois que par lord Killearn, comme une "marge, d'attente".

- * On annonce que 900.000 tonnes de riz de Birmanie seront disponibles pour l'exportation durant 1947, selon des estimations fondées sur les rapports de la dernière récolte.

La superficie totale cultivée en paddy serait, selon des rapports officiels, de 3.257.000 hectares, ce qui représente une augmentation de 5441.800 hectares sur l'an dernier.

SUCRE

- * Aux Indes néerlandaises, les cultures de cannes entretenues en ce moment ne représentent que 2 à 3 0/0 des superficies d'avant-guerre. Sur cent fabriques de sucre, cinquante seulement subsistent. Les stocks détenus sont évalués entre 500 et 800.000 tonnes.

THE

- * Ce n'est qu'en mars 1948 qu'expirera l'accord passé en avril 1933 entre l'Inde, Ceylan et les Indes néerlandaises, rejoints plus tard par le Kenya, l'Ouganda, le Tanganyika et le Nyassaland, pour régler les exportations de thé en assurant l'équilibre entre la demande et les approvisionnements. Cet accord n'est du reste pas le fait des gouvernements de ces pays, mais la législation édictée par ces différents pays en a tenu compte.

On estime à 261.000 t. la dernière récolte de thé de l'Inde et à 127.270 t. celle de Ceylan. La Chine se prépare à porter à 90.750 tonnes ses exportations de thé par an, et il se peut que les exportations atteignent leur niveau d'avant-guerre vers 1948 dans d'autres pays — en particulier aux Indes néerlandaises.

- * Si les producteurs de Ceylan n'envoient pas plus de 45.000 t. de thé en Grande-Bretagne cette année, et si d'autres sources d'approvisionnement — en particulier l'Inde — ne livrent pas plus que l'an dernier, l'Angleterre devra faire appel à ses stocks pour maintenir les rations à leur niveau actuel, écrit "l'Economist".

Il est possible que les stocks actuels de la Grande-Bretagne représentent moins de 6 mois de consommation, en admettant même qu'ils ne soient pas plus près de 4 mois de consommation.

Par suite de l'absence de demandes, la vente de thé pour l'exportation qui devait se tenir le 15 avril à Calcutta a été reportée à une date ultérieure.

JUTE

- * Les exportateurs indiens de toiles de sacs sont consternés à la suite de l'annonce des nouveaux quotas d'exportation des tissus de jute. Les quotas de tous les exportateurs ont été réduits, si bien que, dans un proche avenir, ils seront incapables d'exporter suffisamment de produits en jute pour honorer les contrats qu'ils ont passés avec leurs clients de l'étranger.

L'annonce de ces nouveaux quotas a causé une chute importante des prix des articles en jute, les exportateurs se montrant très désireux de liquider des stocks qu'ils avaient achetés et qu'ils ne pouvaient désormais plus expédier.

LAINE

- * Les exportations de laines australiennes pour les neuf mois de la saison 13 juillet 1946/31 mars 1947 ont totalisé 3.250.000 balles estimées à \$ 305.000.000, contre 1.900.000 balles pour la période correspondante de la saison 1945/1946 et estimées \$ 159.000.000. Les achats des Etats-Unis ont atteint 848.000 balles, contre 712.000 balles.

- * Aux dernières ventes aux enchères de Sydney, la concurrence des acheteurs européens, britanniques et américains a été vive et a entraîné une hausse des prix. Les ventes ont porté sur 8.099 balles. La laine mérinos en suint a atteint le cours de 58 pence la lb.

- * On signale des achats de laine argentine par l'industrie textile espagnole qui se disposerait à exporter des lainages en Egypte et dans le Proche-Orient.

(EXTRAIT DES "MARCHES COLONIAUX")

Assurances

sur la vie

L'UNION-VIE

LE CAIRE: 7, Rue Fouad 1er

ALEXANDRIE: 2, Rue Dabbou

Le mouvement maritime des ports égyptiens


FROM SEA

28/5/47 :
Molino del Rey
Juge Maersk
Fort Brunswick
Fouadieh
Flying Enterprise
Kaia Kundsén
Antonio
Efthalia
Tusculum Victory
Emp. Salisbury
Monte Naffarati
Balkan
Trevaylor
Laomedon
I Mai

FROM CANAL

28/5/47 :
Vizcaya
Georgie
Modjokerto
Java
Can Macinnes
Chantelly
Rhesus
Orestes
Viven Luise

FROM SEA

29/5/47 :
C. of Canterbury
Gervais
Sidelingh Hill
Samaria
Sibajak
Ombrina
R. Th. Jonasson
Bengan
Atid
El Nil
Asturias
Skra
Emp. Battleaxe

FROM CANAL

29/5/47 :
Dorothea Paxos
Fort Hoskins
C. of Agra
Fort George
Magdapur

FROM SEA

30/5/47 :
Macoma
Bryce Canyon
Dominican Victory
Semiramis
Circassia
Sidi Barrani
Gloxinia
Empress of Scotland
Jersey City
Tisza
Dobroudja
Rodas
Ormara
Somelsdyk

FROM CANAL

30/5/47 :
Komninos
Bir Hakim
Iris
Ta. abott
Peik
Attila
Emp. Thave
Tug Merchantmen
Africa

Hyman
Dockson
Myrto
Willesden
Can Ronald
Wave Ruter
Emp. Wallace
Pouce de Léon
Katoomba
Br. Bugler

FROM SEA

31/5/47 :

Fort Erie
Exhibitor
Essmatt
Otranto
Malacca
Emp. Roach
India Victory
Grande Rondo
Emp. Chub
Rapana
Port Fouad
Cowric

FROM CANAL

31/5/47 :

Can Mackay
Colonel Vicjeux
Afonso de. Albuquers
Mount Davis
Sac No. 9
Harbor
Fort Louisbourg
Randfontein

FROM SEA

1/6/47 :

Stamford Victory
H.M.S. Ajax
Marine Star
Umatilla
H.M.S. Challenger
Relas
Temple Victory
Norfold
Campante

FROM CANAL

1/6/47 :

Dingledale
Shikmona
Pipe Spring
Settler
Ajax
San Wincelao
Barendrecht

FROM SEA

2/6/47 :

Br. Commerce
Catrine
Poseidone
Seneca Castle
Fouadieh
Sarpedon
Monte Gurugu
Este
Eipenor
Agamemnon
Tokar
Largs Bay
Oackfield
Salarium

FROM CANAL

2/6/47 :

Wm. Libby

Can Brodie
Br. Fortitude
Meat Suycker
Antonio Zath
Tone.ine
Orion
California Standard
Br. Lord
McClellan Creek
Wave Chief
Chitral

**MARCHANDISES ARRIVEES
A L'IMPORTATION**

Par le s.s. "Orestes" 28/5/47 :

de Sydney :

54 B/s Woodtops
43 B/s Woodtops

de Melbourne :

499 C/s App.e Juice
56 B/s Woodtops
100 C/s Cocoa
13 C/s Fish goods
1660 C/s Butter

Par le s.s. "Efthalia", 28/5/47 :

de Marseille :

10 C/s Gobe.eterie

Par le s.s. "Rhesus", de Singa-

pore :

1 C/ Cyc'ies

de Colombo :

565 C/s Tea

Par le s.s. "City of Lyons", 18/

5/47 :

de Shanghai :

100 C/s Green Tea
10 S/ Embroidery Leaf
20 B/s Tobacco Leaf
2 C/s Silk Piece goods
10 B/s Raw Silk

Par le s.s. "Nordhes", de Bor-

deaux :

100 C/s Champagne
40 C/s Brandy
40 C/s Wine
150 C/s Champagne
75 C/s Cognac
40 C/s Cognac

de Rotterdam :

12 C/s Machinery
2 Casks Domestic Grocery
Pcre.ain
2 C/s Chinaman

de Marseille :

11 C/s Liqueurs
9 C/s Preserves

de Barcelone :

75 C/s Tissus
3 C/s Socks

de Gènes :

1 C/ Elastic and Unelastic
Tissus
34 C/s Pastrelles Blanches

Par le s.s. "Java", 20/5/47, de

Colombo :

1792 Boxes Tea
15 C/s Rubber
17 C/s Dessicated Coconuts
539 C/s Tea
27 Bags Cowrics
290 Bags Tea
16 Bags Dessicated Coconuts
204 Pkgs. Tea

de Hong-Kong :

30 Bdes Buffalo Hides
Par le s.s. "Atrous" 19/5/47, de

Singapore :

5 C/s Armystores
32 B/s Shawmats and Shaw
Mattings
5 B/s Twisted Seagrass
9 B/s Rattan Cane

de Colombo :

352 C/s Dessicat. Coconuts
300 C/s Tea

Par le s.s. "Talabot", 30/5/47,

de Brisbane :

104 B/s Scoured Wool

de Melbourne :

1 C/ effects
1 C/ Plastic Lawn Bowls
100 Ctns. Cocoa
340 C/s Jam
568 C/s Glass dried milk food
240 C/s Jam
19 C/s Jelly Crystals
3 C/s Coffee Essence
10 C/s Custard Powder
20 C/s Lilydol Cider
223 C/s Cheese
233 C/s Tumed Butter
215 C/s Canned Meats
10 C/s Butter Caramels
1 C/ Assorted Confectionery
Sam.
238 C/s Carbonised Wool

(Suite en page 26)

VOTRE REVUE VOUS SUIVRA DANS VOTRE VILLEGIATURE

Si vous allez passer vos
vacances à l'étranger maintenez
le contact avec l'Égypte en
vons faisant envoyer régulièr-
ement votre revue.

Souscrivez à un abonnement
saisonnier. Expédition par cou-
rrier ordinaire ou par avion

Renseignements et tarifs :

LA REVUE D'EGYPTE
ECONOMIQUE et FINANCIERE

Service des Abonnements,

B. P. 465.,

Le Caire

LA SEMAINE COTONNIÈRE

LA REOUVERTURE DE LA BOURSE

Le Comité Consultatif du Coton s'est réuni Lundi dernier au Caire sous la présidence du ministre des Finances pour prendre avis et discuter de l'éventuelle réouverture de la Bourse des Contrats.

Les membres présents émirent en grande majorité une opinion nettement favorable à cette réouverture, mais ne furent pas tous d'accord quant à la forme que l'on devrait donner à la garantie Gouvernementale qui semble devoir être indispensable aux premiers moments de la remise en marche de cet organisme.

Diverses propositions furent faites: La première, qui à notre avis a le plus de chances d'être adoptée, demandait au Gouvernement de fixer des prix minima pour la Saison. Ces prix minima feraient fonction de soupape contre tout mouvement désordonné à la baisse, car dans ce cas, le Gouvernement recevrait en filières aux prix préalablement fixés, tous les cotons que l'on désirerait lui livrer.

La seconde proposition, qui donnerait beaucoup plus de souplesse au marché tout en permettant au Gouvernement d'éviter des réceptions, fut celle conseillant l'établissement comme en Amérique d'un "parity-price" auquel le Gouvernement consentirait un prêt.

Quelques membres se prononcèrent nettement contre l'ouverture et plaident à côté de la question, s'élevèrent contre l'élévation de la base du contrat de FULLY GOOD FAIR à GOOD, oubliant que le FGF ne représente plus que le 1,50 0/0 de la récolte Egyptienne, et de ce fait, ne peut plus être le standard de notre Contrat.

Le Conseil Consultatif décida en dernier ressort de demander l'avis des Commissions des Finances des deux Chambres, et se réunira de nouveau le 22 crt., à Alexandrie pour prendre une décision finale.

AFFAIRES EN FILATURE

De très nombreuses affaires furent conclues avec la Filature cette semaine. Les Indes continuent à être nos clients les plus réguliers et les plus pressés; toutes les ventes étant consenties pour embarquement Juin.

L'Italie, longtemps en dehors de notre marché, s'assura d'importantes quantités d'Egyptien, et la Tchécoslovaquie se décida également à payer les prix demandés.

L'Acheteur Officiel Anglais est jours intéressé dans le Ménoufi Fully GOOD qui fait assez étrangement prime aujourd'hui d'environ 250 points au dessus du FG Karnak.

MARCHE DU DISPONIBLE.

Le volume des ventes sur notre marché de disponible atteignit cette semaine le chiffre de 10,985 balles contre 9,845 la semaine précédente. Les ventes par variétés se répartissent comme suit:

	Cette Semaine		La Semaine précédente	
LONGUES SOIES.				
KARNAK	6,841		6,464	
MENOUFI	677		1,080	
GUIZA 7	25		58	
MAARAD	359	7,902	3	7,650
COURTES SOIES.				
ASHMOUNI	2,959		2,125	
ZAGORA	124	3,083	115	2,240
TOTAL DES VENTES:	10,985	contre Balles	9,845	
KARNAK				

La demande continue au même rythme, et la moyenne des ventes se maintient aux environs de 1.400 balles par jour.

Les classements de FGF/G à G plus 1/4 sont très échangés. Un bon courant d'affaires eût également lieu sur les FG, FG plus 1/4, et FG/EX. Aucun changement appréciable n'est à enregistrer cependant dans les prix.

ESTIMATION FINALE DE LA RECOLTE

Le ministère de l'Agriculture a estimé la récolte de 1946/47 à Crs. 6,065,736 qui se répartissent comme suit:

	Crs.	Crs
KARNAK	3,499,202	
Autres longues soies	588,658	4,087,860
GIZA 30		26,282
ASHMOUNI/ZAGORA		1,805,936
SCARTO		145,658
	Crs	6,065,736

NOUVELLE RECOLTE

La Récolte qui avait eu un départ excellent, a enregistré une des plus fortes et des plus précoces attaques du ver de la feuille, par le fait que le Cotonnier était très avancé et mesurait environ 30 centimètres dans les cultures tardives, et plus d'un mètre dans celles précoces.

Il y eut de très fortes pontes suivies d'un grand nombre d'éclousions, et tout le ministère de l'Agriculture au Caire est mobilisé pour prêter son concours aux Cultivateurs, leur facilitant surtout le transport du personnel nécessaire, d'une culture à l'autre.

Les cultures du Guiza 30 semblent, d'après les rapports que nous recevons, particulièrement touchées.

A l'heure actuelle, il est impossible d'estimer les dégâts.

ENCHERES DE COTONS SOUDANAIS

Aux enchères du 27 mai de cotons Soudanais à Port-Soudan, 10,213 balles furent adjugées comme suit:

	Balles	à P.T.
G.4 S.	3,221	797
X.G.3L	1,690	824/827
G.3 L.	3,597	789/790
TOKAR	1,705	837/845

(Les prix sont indiqués en P.T. par kantar de 100 lbs. Livraison ex-magasins Port Soudan.)

LES EXPORTATIONS

Les exportations de cette semaine atteignirent 27,698 balles de toutes variétés, qui furent dirigées vers les Pays suivants:

	B/s	(Karnak, Ménoufi, Ashmouni, Zag, Mixte).
ITALIE	7,882	(Karnak, Ménoufi, G. 7, Ashmouni, Malaki)
FRANCE	4,535	(Karnak, Ménoufi).
ANGLETERRE	5,490	(Karnak Ménoufi, Ashmouni, Sékina.)
INDES	2,487	(Karnak, Ménoufi, Ashmouni)
YOUGOSLAVIE	2,327	(Karnak).
ETATS-UNIS	1,680	(Karnak).
HOLLANDE	886	(Karnak, Ashmouni, Zagora,
SUISSE	798	Maarad)
TCHÉCOSLOVAQUIE	719	(Karnak, Ashmouni)
BELGIQUE	299	(Karnak, Ashmouni)
HONGRIE	270	(Karnak).
POLOGNE	210	(Karnak).
AUTRICHE	115	(Zagora, Sékina).
TOTAL	27,698	

Du 1er Septembre 1946 au 29 mai 1947, nos exportations ont totalisé 697,238 balles ou Crs. 5,083,744 contre 342,424 balles ou Crs. 2,499,478 pour la période correspondante de l'an dernier. Nous donnons ci-dessous les chiffres par Pays de destination:

	1946/47	1945/46
	B/s	B/s
ANGLETERRE	188,285	"
INDES	126,066	"
AUSTRALIE	8,141	"
ALLEMAGNE	6,675	"
BELGIQUE	12,191	"
CANADA	700	"
TCHÉCOSLOVAQUIE	36,800	"
CHINE	9,328	"
DANEMARK	2,201	"
ESPAGNE	9,006	"
FRANCE	73,807	"
GRECE	4,292	"
HOLLANDE	3,664	"
HONGRIE	1,907	"
ITALIE	118,874	"
PALESTINE	3,228	"
POLOGNE	1,667	"
PORTUGAL	2,423	"
SUEDE	2,047	"
SUISSE	20,319	"
SYRIE LIBAN	3,047	"
U.S.A.	55,829	"
DIVERS	7,041	"
TOTAL	697,238	contre B/s 342,424



CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

L'avenir de la monnaie domine la Bourse

LA Bourse des Valeurs est dominée par le problème monétaire. Si l'on affirme que la livre égyptienne ne perdra pas de sa valeur sur le marché international, si l'on déclare que notre devise est forte, le marché des valeurs fléchit. Si, par contre, on affirme que l'avenir de la monnaie est incertain, le capital et la spéculation se mettent aux achats.

Ce n'est pas la valeur intrinsèque des titres, ce n'est pas leur rendement qui intéresse les gens, mais l'avenir de la monnaie. Et il en sera ainsi probablement jusqu'après le 15 juillet.

Le discours du ministre des Finances et ses répercussions

LE discours prononcé par le ministre des Finances au Parlement, dans lequel il déclarait que des mesures seraient prises pour contrebalancer tout déficit dans la balance des paiements fut interprété comme baissant par la Bourse, parce que le gouvernement y disait qu'il comptait protéger la monnaie.

Certes, toute mesure déflationniste doit être considérée comme baissière pour les titres industriels et ceux du sol se vendront mais l'Egypte se trouve dans une situation spéciale. Si les importations sont réduites pour éviter une balance commerciale défavorable, les produits industriels et ceux du sol se vendront mieux et cela est un atout haussier considérable, car il se traduira pour la plupart de nos sociétés par une augmentation des profits et par voie de conséquence par des coupons plus rémunérateurs.

Que valent les Obligations Suez ?

SEULES les obligations Suez maintiennent leur solidité. La Compagnie du Canal de Suez a annoncé que les coupons et les obligations amorties seraient payés à partir du 15 juin, en base de l'arrêt de la Cour.

Le projet de loi de Sedky pacha est donc purement et simplement enterré. Cette menace écartée, l'obligation Suez aurait du hausser bien plus que son cours actuel, car même si on capitalisait l'or à 2 1/2 pour cent, la valeur de l'obligation aurait dû être de L.E. 48. — Mais certaines gens craignent un remboursement prématuré et c'est ce qui maintient le titre au taux actuel, à notre avis très bas.

L'assemblée générale de la Béhéra

LE vendredi 30 mai eut lieu l'assemblée générale de la Béhéra. Les gens heureux n'ont pas d'histoire, dit le proverbe. Et la Béhéra est une société heureuse, dirigée avec soin. Quelques actionnaires seulement étaient présents. L'un d'eux M. Matraji demanda pourquoi on n'achetait pas de nouvelles dragues puisque les vieilles employées par la Société exigeaient des dépenses considérables. On lui répondit que les contrats avec le gouvernement allaient de 3 à 5 ans, une période trop courte pour amortir le prix de nouvelles dragues. On avait proposé au gouvernement un contrat de 10 ans moyennant une réduction de 20 pour cent sur le tarif actuel, mais cette offre avait été refusée. D'ailleurs, les dragues actuelles rendent encore service et il serait inutile de faire des frais considérables pour les changer, d'autant plus que les frais d'exploitation même s'ils sont légèrement réduits, ne justifieraient

point l'immobilisation de capitaux considérables. L'actionnaire fut convaincu.

On se félicita de part et d'autre et on se sépara en souhaitant que le prochain bilan sera encore plus prospère que le précédent.

La Viticole va lotir une partie de son domaine

QUELQUES journalistes furent invités en cours de semaine à visiter avec les membres du Rotary Club, les vignobles de la Viticole et Viticole. Ils furent reçus par M. Pierrakos, administrateur-délégué, qui fut un hôte parfait. La Viticole a l'intention de lotir prochainement une partie de son domaine. La vente se ferait par parcelles de trois à cinq feddans de terres déjà bonifiées et sous culture. Ils s'agit de permettre aux capitalistes moyens de placer de l'argent en excellente terre tout en ayant à la campagne des habitations pourvues d'électricité, d'eau courante, tout près ou au centre d'un village modèle qui sera doté de toutes les aménités: cinéma, pharmacie, épicerie etc.

C'est là un projet fort intéressant. Les plans sont déjà avancés. Nous en donnerons d'autres détails en temps dû.

Hausse de l'Egyptian and Levant Steamship

LA semaine fut marquée par une hausse sensationnelle de l'Egyptian and Levant Steamship Cy. (Petits Bateaux) qui gagnèrent une vingtaine de pts. Il paraît que le groupe qui contrôle l'affaire, un groupe anglais, s'est mis aux achats. Tout porte à croire qu'une partie de l'actif de la Société, un actif très important placé en bons du trésor britannique, serait distribué parmi les actionnaires, étant donné que les Petits Bateaux ne possèdent qu'un seul navire estimé à L.E. 300.000 et porté au bilan à L.E. 90.000 La Société ne paie pas de dividendes, mais lorsque son actif devient fort important, elle en fait une distribution. Cela lui est arrivé il y a quelque dizaines d'années. Et l'on croit — vu les achats du groupe dirigeant — que l'histoire se répètera.

Kom Ombo

UN titre sur lequel nous voulons attirer l'attention est la Kom Ombo. Suivant des renseignements puisés à bonne source, la récolte de canne à sucre sera exceptionnelle cette année et tout porte à croire que le coupon redeviendra normal, c'est à dire qu'il sera de l'ordre de P.T. 20 ou plus. Les parts de fondateur qui depuis deux ans ne reçoivent rien pourront commencer à être rémunérées. Les dépenses ont été fortement comprimées et le Conseil s'occupe très sérieusement de l'affaire. Ainsi la Kom Ombo qui doit encore profiter de l'électrification des chutes d'eau d'Assouan redeviendra le titre de père de famille qu'il a toujours été.

Un titre de placement : Immobilia

DES achats ont été faits ces derniers temps en Immobilia. Les acheteurs raisonnent ainsi. Le titre émis à L.E. 4 vaut dans les environs de L.E. 9. — Or le prix des constructions a haussé de 400 pour cent et le prix du terrain sis au coeur du quarte doit avoir haussé dans la même proportion. Donc, intrinsèquement, si l'on ne prend pas en considération les loyers fixés par une loi, la valeur du titre devrait être de l'ordre de 16 livres. Mais compte tenu des loyers obligatoires, il faut calculer entre 11 et 12 livres le cours de l'Immobilia. On ne serait pas très loin de la vérité.

L'ECHANCIER

COUPONS DETACHES:

- 2.6.47 Platrières de Ballah, P.T. 110 net.
- Upper Egypt Hotels, P.T. 12,32 net.
- Part Soc. Belgo-Egyptienne P.T. 4.253 net.
- Usines Réunies d'Egrenage et Huileries P.T. 54,56 net.
- 3.6.47 Eastern Auto Supplies P.T. 28,16 net (solde).
- 4.6.47 S.A. du Béhéra P.T. 57,005 net.
- 5.6.47 Emprunt National 2.1/4 o/o P.T. 112,5 net (semestriel) payable le 15.6.
- Crédit Hypothécaire Agricole 31/2 P.T. 175 (semestriel) payable le 15.6.

DIVERS:

Les actions de la Société "AL CHAMS" et celles de la Sté. Cotton Spinning "KARNAK" ont été admises à la Cote Officielle depuis le 4 crt.

La Sté. Egyptian Cotton Ginners & Exporters, a demandé l'inscription de ses 25.000 actions de L.E. 4 nom. à la Cote Officielle.

MARDI 10 JUIN 1947.

Anglo American Nile Co., le mardi 10 juin 1947, à 6 h. p.m. Ass. Gén. Ord., 47, rue Malika Farida — Caire.

JEUDI 12 JUIN 1947.

Astra & Halles Centrales d'Egypte S.A.E., le jeudi 12 juin 1947, à 5 heures p.m., Ass. Gén. Extraord., 37, rue Kasr el Nil — Caire.

SAMEDI 14 JUIN 1947.

The Building & Engineering Supplies Co., le samedi 14 juin 1947 à 11 h. a.m., Ass. Gén. Extr., rue Salah el Dine, 22, Alexandrie.

Associated Industries, S.A.E., le samedi 14 juin 1947, à 6 h. p.m., Ass. Gén. Extraord., 27, Rue Soliman Pacha — Caire.

LUNDI 16 JUIN 1947.

The Egyptian Copper Works S.A.E., le lundi, 16 juin 1947 à 11 h. 30 a.m., Ass. Gén. Ord., Hagar Nawafia, Alexandrie.

JEUDI 19 JUIN 1947.

The Delta Trading Company, S.A.E., le jeudi 19 juin 1947, à 6 h. p.m., Ass. Gén. Ord., 18, rue Emad el Dine — Caire.

MARDI 24 JUIN 1947.

Société An. Agricole & Industrielle d'Egypte, le mardi 24 juin 1947, à 5 heures 30 p.m., Ass. Gén. Ord., 32, rue Gameh Charkass, Caire.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 30 MAI AU 6 JUIN 1947

DESIGNATION DES VALEURS	30 Mai 1947	6 Juin 1947	DESIGNATION DES VALEURS	30 Mai 1947	6 Juin 1947
FONDS D'ETAT			FONCIERES		
Emprunt National 3 1/4 o/o P.T.	10735	10760	Aboukir Co. act. "	249	248
Emprunt National Coup. Fr. "	10730	10775	Anglo-Belgian Co. "	315	315
Emprunt National 2 1/4 o/o "	10125	10010	Anglo-Egypt. Land Alot. "	1140	1140
Emprunt National 2 3/4 o/o "	10240	10260	Cairo Agricultural Co. ord. "	630	630
			Cairo Agricultural Co. priv. "	400	407
			Egypt. Enter. & Dev. Co. act. "	1176	1150
			Gharbieh and Co. "	480	460
			Gharbieh Land Co. fond. "	127	116
			New Egyptian Co. "	170	169
			Sidi Salem Co. "	349	349
			S.A. Wadi Kom-Ombo "	585	572
			S.A. Wadi Kom-Ombo fona. "	4440	4100
			S.A. Behera act. ord. "	1450	1354
			Sté Domaine Cheikh Fadl. "	488	480
			Union Foncière d'Egypte "	870	900
			Union Fonc. d'Egypte fond. "	540	540
			Agricole et Industrielle act. "	1350	1350
BANQUES ET SOCIETES DE CREDIT			IMMOBILIERES		
Banque d'Athènes "	85	81	Cairo-Heliopolis Act. "	2740	2660
Banque de Commerce "	710	710	Cairo-Heliopolis fond. "	6440	6290
Banque Misr. "	2222	2250	Delta Land and Invest. Co. "	309	298
Commercial Bank of Eg. "	327	324	Gabbari Land Co. "	448	448
Crédit Agricole act. ord. "	793	793	"Le Fayoum" "	269	255
Crédit Foncier act. "	2860	2860	Immobilier d'Egypte au port "	900	900
Crédit Foncier fond. "	5000	5000	Immeubles d'Egypte "	1304	1304
Crédit Foncier 1903. "	2250	2250	Dom de Siouf "	795	760
Crédit Foncier 1911. "	1818	1810			
Land Bank act. "	890	866			
Land Bank fond. "	7000	6690			
National Bank act. "	4150	4080			
Crédit Alexandrin. "	580	550			
Arab bank "	950	930			
EAUX			INDUSTRIELLES		
Alex. Water Co. act. "	1690	1700	Alex. Pressing "	1696	1696
Eaux du Caire act. "	505	505	Anglo-Egypt. Oilfields "	421	421
Eaux du Caire jouiss. "	1740	1684	Ass. Cotton Ginners. "	125	123
Eaux du Caire fond. "	11700	11400	Cairo Sand Bricks "	1180	1146
Eaux du Caire obl. 4 o/o S.I. "	10310	10310	Comp. Frigorifique "	1856	1866
			Delta Trading Co. "	980	1000
			Egypt. Salt and Soda port. "	334	360
			Eg. Salt and Soda nom. "	2320	2230
			Filature Nationale "	2180	2130
			Filature Misr. "	670	670
			Fibres Textiles "	545	538
			Port-Said Salt Assoc. "	1900	1890
			Bomonti et Pyramides "	324	324
			Bolanach. "	2300	2310
			Ciment Portland-Tourah "	1050	1050
			Tissage et Tricotage. "	345	345
			Emballages Economiques "	930	920
			Sté Financ et Indus. d'Eg. "	2364	2276
			Sté. Gle. Pressage et Dépôts "	880	880
			Sucr. et Raffin. d'Eg. ord. "	520	520
			Sucr. et Raffin. d'Eg. priv. "	1400	1386
			Sucr. et Raffin. d'Eg. fond. "	2074	2074
			Sucr. et Raffin. d'Eg. 5 o/o "	1096	1090
			Egrenage Misr. "	795	700
			Sté. Nationale du Papier "	760	696
			Sté. Viticole et Vinicole act. "	1324	1272
			Tractor & Engineering Co. "	1260	1250
			Cieurel. "	2236	2236
			Kafir el Dawar nom. "	2524	2524
			Kafir el Dawar port. "	1564	1540
			Presses Libres "	2090	2090
			Tiss.-sole Misr. "	1920	1910
			Eg. Bonded Warehouse. "	490	468
			Gerco "	422	405
			National Plastics Cy. "	1416	1416
			Simon Artz "	2024	2024
			Sieglwart "	936	920
			Impr. Misr. "	355	342
			Nile Textile "	518	1146
			United Enterprise "		
			Clothing "		
TRANSPORTS ET CANAUX					
Alex and Ramleh Rly. act. "	322	322			
Anglo-Amer. Nile and Tour "	785	750			
Canal de Suez obl. 3 o/o s.II "	4006	4190			
Canal de Suez ob 3 o/o s.III "	3890	4030			
Delta Light Ry. priv. 5 1/2% "	905	845			
Delta Light Ry. fond. "	400	400			
Egyptian Shipping "	375	375			
Fayoum Light Ry. act. "	210	210			
Fayoum Light Ry. fond. "	948	850			
La Fluviale "	440	475			
Menzaleh Canal act. "	85	85			
Menzaleh Canal fond. "	197	197			
New-Egypt. & Lev. Ship act. "	2080	2100			
Tram d'Alex. div. "	204	207			
Tram d'Alex. jouiss. "	400	400			
Trams du Caire, part soc. "	1600	1570			
Sté Misr Transp. and Nav. "	1360	1360			
United Egypt Nile Trans. "	9600 exc.	9600 exc.			
Keneh-Assouan Oblig. 1e. at 2e. 3 1/2 o/o "					
HOTELIERS					
Egypt Hotels ord. "	383	386			
Egypt. Hotels nom. "	370	370			
Egypt. Hotels priv. "	1705	1705			
Grands Hotels ord. "	4268	4230			
Palestine Hotels nom. "	221	220			
Palestine Hotels port. "	229	225			
Upper Egypt Hotels. "	488	465			

LES BOURSES ETRANGERES

Les valeurs égyptiennes

A la Bourse de Londres

Clôture du 5 Juin 1947

Sudan Plantations Syndicate : Egyptian Salt & Soda : Sh. 53/9	
Sh. 48 — 48/6.	— 58/9.
Greek 5 o/o Loan 1914 : £ 10	Egyptian Delta Land : Sh. 65/
— 12.	— 75/—.
Greek 7 1/2 o/o 1924 (Refugee) :	New Egyptian Company: Sh. 27/
17 1/2 — 18 1/2.	— 29/—.
National Bank of Egypt: £ 43	Abukir Company : Sh. 33/ —
3/4 — 44 1/4.	35/—.
Egyptian Delta Light Rails	Anglo-Egyptian Oilfields "B" :
(Pref.) : Sh. 105/ — 115/—.	Sh. 72/6 — 75/—.
Egyptian Markets Sh. 9/6 —	
11/—.	

A la Bourse de Paris

Clôture du 5 Juin 1947

	Francs		Francs
Crédit Foncier (Action)	11,290	Cairo-Heliopolis (P.F.)	28,300
Crédit Foncier (P.F.)	23,800	Suez Canal 5 o/o	18,100
National Bank of Egypt (Action)	16,000	Suez Canal 3 o/o	18,000
Land Bank (Action)	4,200	Sucreries d'Egypte (Act.)	4,115
Land Bank (P.F.)	34,100	Sucreries d'Egypte (P.F.)	6,100
Cairo-Heliopolis (Act.)	11,700	Banque Ottomane	4,225

LE THE

Liste de quelques valeurs de thé aux Indes:—
 S. Krishna Iyer, B.A., B.L., Kottayam, South India.
 Ootacamund Lovedale Estate, Ootacamund, P.O. Nilgiris, South India.
 Rob Roy Tea Estates, Kotagiri, P.O. Nilgiris, South India.
 Aryan Planters Agency, 3 & 4 Hare Street, P.O. Box 2138, Calcutta.
 Gocoola Doss Jumma Doss & Co., 229 China Bazar Road, George Town, Madras.
 Continental Export & Import Co., 49 Cotton Street, Calcutta.
 Chandulal M. Shah, Lalabhai's Pole, Mandvis Pole, Ahmedabad.
 A.V. Thomas & Co., (India) Ltd., Alleppey.
 Paroomal Dayaram, Khori Garden, Karachi.

DEMENTI

Les acheteurs de thé à Colombo nient avoir formé une association pour maintenir la baisse des prix, comme l'a prétendu le comité de l'association des planteurs de thé.

Ils attribuent la chute des prix en partie à la mauvaise qualité du thé en cette saison, et d'autre part à un manque de commandes de l'étranger.

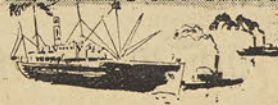
LES PRIX APPROXIMATIFS DU THE A COLOMBO

Le 12 Mai:	
High Grown B.O.P.	Rs 1.75
Medium Grown B.O.P.	Rs 1.55
Low Grown B.O.P.	Rs 1.50
Tea for Price	Rs 1.00
Le 19 Mai:	
High Grown B.O.P.	Rs 1.55
Medium Grown B.O.P.	Rs 1.35
Low Grown B.O.P.	Rs 1.25
Tea for Price	Rs .90

...ET A CALCUTTA

Le 6 Mai (with Expert quota):	
	Rs. As. P.
Clean Common B.P.S.	1 — 3 — 0 (Nominal)
Clean Common B.P.	1 — 6 — 0 "
Clean Common Pekoe	1 — 11 — 0 "
Le 13 Mai (with Expert quota):	
	Rs. As. P.
Clean Common B.P.S.	1 — 6 — 0 (Nominal)
Clean Common B.P.	1 — 8 — 0 "
Clean Common Pekoe	1 — 12 — 0 "

Le mouvement maritime des ports égyptiens



(Suite de la page 22)

LISTE DE NAVIRES ATTENDUS A ALEXANDRIE

Provenance: Bombay: "Forsvik" (Scandinavian), mi-juin.	Destination: Beyrouth Rhodes: "Arslan" (Arab Navig.), 7/6.
Provenance: — "Forsvik" (Scandinavian), mi-juin.	Destination: Le Pirée: "Endeavour" (Pateras), 13 Juin.
Provenance: Bombay: "Akbar" (L. Savon), fin juin.	Destination: Le Pirée, Gènes, Marseille: "Aegean Star" (Para & Vouyoucles), 17/6.
Provenance: Gènes: "Liberta" (Bevts), 6 juin.	Destination: Anvers: "Gironde" (Soc. d'Entreprises), 12/6.
Provenance: Extrême-Orient: "Steel Recorder" (American Aastern), début juin.	Destination: Le Pirée, Gènes, Marseille: "Rena" (Para & Vouyoucles), 21/6.
Provenance: Extrême-Orient: "Steel Vendor" (American Eastern), mi-juin.	Destination: Bombay, Madras, Calcutta: "Steel Recorder" (American Eastern), 7-8 juin.
Provenance: Brésil: "Naboland" (Scandinavian), mi-juin.	Destination: Bombay, Madras, Calcutta: "Steel Vendor" (American Eastern), 17-8/6.
Provenance: Brésil: "Blue Ocean" (Scandinavian), mi-juin.	Destination: Anvers: "Becky" (Bernard), mi-juin.
Provenance: Brésil: "Holmieland" (Scandinavian), mi-juin.	Destination: Anvers: "Gunda" (Bernard), fin juin.
Provenance: Brésil: "Same-land" (Scandinavian), mi-juin.	Destination: Le Pirée: "Dodecanese" (Red Sea Nav.), 10/6.
Provenance: — "Scio" (Lancaster), 6 juin.	Destination: Anvers "Georgi" (Henry Deja), fin juin.
Provenance: Anvers: "Gunda" (Bernard), début juin.	Destination: Anvers: "Delaware" (Henry Beja), début/6.
Provenance: Anvers: "Hera" (Bernard), début juin.	Destination: Liban, Palestine: "Delaware" (Henry Beja), début/6.
Provenance: — "Lee Sang" (Alex. Navigation), 10 juin.	Destination: Gènes, Marseille: "Patris" (Express Cov.), 18 juin.
Provenance: — "Szege" (Alex. Navigation), 6 juin.	Destination: Palestine, Liban, Chypre, Turquie: "Szege" (Alex. Navigation), 8 juin.
Provenance: Djibouti: "Mary" (Red Sea Navig.), début/6 juin.	Destination: Grèce, Istanbul, Izmir: "Forsvik" (Scandinavian), mi-juin.
Provenance: Marseille: "Rena" (Para & Vouyou), 18 juin.	Destination: Bombay: "Akbar" (L. Savon), fin juin.
Provenance: Anvers-Rotterdam-Copenhague: "Delaware" (Henry Beja), début/6 juin.	Destination: Gènes: "Liberta" (Bevts), 8 juin.
Provenance: Anvers-Rotterdam-Copenhague: "Georgia" (Henry Beja), mi-juin.	Destination: Le Pirée, Gènes, Marseille: "Teti" (Sami Khouri), début juillet.
Provenance: Gènes-Marseille: "Patris" (Express Co.), 18 juin.	Destination: Gènes: "Lee Sang" (Alex. Navig.), 10/6.
Provenance: (Xydia), 15 juin.	
Provenance: Gènes-Marseille: "Teti" (Sami Khouri), début juillet.	
Provenance: France du Nord: Anvers: "Gironde" (Soc. d'Entreprises), 10/6.	

CHRONIQUE FISCALE

(Suite de la page 12).

Attendu que s'il est vrai qu'en l'espèce la question n'est plus d'intérêt, le principe établi demeure pertinent pour les années 1942 et suivantes.

PAR CES MOTIFS

Statuant publiquement et contradictoirement.
 Toutes autres conclusions écartées.
 Dit pour droit.

1) que les bonis attribués à la Société "Les Monts de Piété Egyptiens" S.A.F. par le décret de 1900 ne doivent pas être réservés par celle-ci à l'Administration Fiscale, l'art. 26 de la loi No. 14 de 1939 n'étant pas applicable.

2) que les sommes visées ou passées au crédit de ladite société siège de Paris jusqu'au 24 Août 1941 ne sont pas passibles de l'impôt au titre des valeurs mobilières et

3) que les intérêts acquis à la Société demanderesse ne sont passibles de l'impôt qu'après leur perception effective;
 Condamne l'Administration fiscale aux frais en ce compris les honoraires de l'Avocat de la Société demanderesse taxés à L.E. 20;

Prononcé à l'audience publique de la 4ème Chambre civile et 2ème Chambre commerciale du Tribunal Mixte de Première Instance du Caire, le jour du Jeudi 9 Mai 1947....

MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 28 MAI AU 4 JUIN 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Fèves Ent Zaw.	405	200	Blé	50325	Helba	1689
	Maïs O. Bl. Kaw.	300	20	Fèves	1326	Lupins	210
	Lentilles Ent. Zaw.	445	100	Lentilles	3390	Sésames	1373
	Helba Moy.	460	50	Orge	3025	Arachides	1012
				Maïs N el Gam	1366	Riz Glacé	55
				Maïs Oweiga	3707	Riz Non Décort	572
ATAR EL NABI	Fèves Ent. Nouv. Zaw.	405	400	Blé	48158	Helba	1423
	Lentilles Ent. Moy.	430	100	Fèves	2310	Lupins	168
	Tibn Bl. Comm. Moy.	44 (100)	K 12500K	Lentilles	569	Bersim	110
	Maïs O.J. Moy.	238	100	Orge	3330	Sésames	2304
	Maïs O. Bl. Zaw.	250	200	Maïs N el Gam	2464	Tibn Bl. Unite	100 Kilo 5112
	Helba Zaw.	470	250	Maïs Oweiga	4094		
ALEXANDRIE				Fèves	5389	Lupins	244
				Lentilles	763	Sésames	359
	Fèves Ent. Zaw.	405	147	Orge	15394	Riz Glacé	51003
				Maïs N el Gam	335	Riz Non Décort.	41209
				Helba	517		
ROSETTE	Riz Glacé en Sac (80 okes No. 1)	300.5-309.5	—	Riz Non Décort.	Usines de		12389
	Riz Blanchi au G (Ardebs 200)	613-619	—	Riz Glacé	Décort.		980

Nouvelles Sociétés

En commandite par

actions

Raison sociale: Electrical Appliances Co.

Associés: Raymond Massabky et trois commanditaires.

Capital: L.E. 5000.

Objet: la distribution, le commerce, l'importation et la représentation d'appareils de Radios et de tous autres articles d'Electricité en général d'usage domestique et industriel ainsi que toutes activités, accessoires ou connexes au but social.

Signature et gérance : l'associé gérant seul

Date et durée: deux ans à partir du 1er Mai 1947.

Siège: Alexandrie.

En commandite simple

Raison sociale: S. Dentes V. Brakha & Co.

Associés: Samuel Elie Dentes, Victor Léon Brakha et un commanditaire.

Capital: L.E. 13000.

Objet: le commerce dans tout articles d'habillement (costumes, chemises flanelles, etc.) prêt et sur mesure, et les articles de bonneterie, en gros et demi-gros.

Signature et gérance : les deux associés responsables.

Date et durée: trois ans à partir du 1er Mai 1947.

Siège: Le Caire, No. 5 rue Bawaki.



Raison sociale: Georges Naama & Co.

Associés: Georges Naama et un commanditaire.

Capital: L.E. 250.

Objet: le commerce de tailleurs en général c'est à dire la confection de tailleurs et l'achat de coupes d'étoffe en drap ou en toile, — toute affaire de spéculation étant formellement interdite.

Signature et gérance : Georges Naama seul.

Date et durée: un an à partir du 1er Avril 1947.

Siège: Alexandrie.

AIR FRANCE
RAYONNE SUR LE MONDE

DIRECTION GÉNÉRALE D'AIR FRANCE POUR LE MOYEN-ORIENT
LE CAIRE

AGENCE : IMM. SHEPHEARD'S - TÉL. 45670-59507

Autres Agences : BEYROUTH, BAGDAD, DAMAS, KHARTOUM,
ADDIS-ABEBA, ASMARA, DJIBOUTI, TÉHÉRAN, TEL-AVIV
ET TOUTES LES AGENCES DE VOYAGE RECONNUES

En nom collectif

Raison sociale: The Metallic Construction Co.

Associés: Ibrahim Aly Khalil et Mohamed Abdel Ghani Bahgat.

Capital: L.E. 30000.

Objet: l'exploitation de fers forgés, Chassis Vitrés, Charpentes, Ponts.

Signature et gérance : Abdel Aziz Aly Khalil.

Siège: Le Caire.



Raison sociale: Ahmed Rouchdy bey, L. Abramovitz & Co.

Associés: Ahmed Rouchdy bey, Leib Abramovitz, Zwi Abramovitz et Michel Shelhot.

Objet: financer toutes affaires minières; procéder à toutes recherches de minerais en Egypte, obtenir tous permis de prospection ainsi que toutes concessions minières et exploiter tous gisements miniers avec ou sans la participation de tiers.

Signature et gérance : les deux associés gérants conjointement.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Janvier 1947.

Siège: Le Caire, 26 rue Chérif pacha.



Raison sociale: Avakian et Froundjian.

Associés: Haig Avakian et Aram Froundjian.

Capital: L.E. 800.

Objet: La galvanoplastie.

Signature et gérance : les deux associés séparément.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Février 1945.